

HISTORIQUE



du

ROYAL - PONTIVY

HISTORIQUE
DU
ROYAL-PONTIVY

SOMMAIRE

- Introduction	5
- Cinquante années d'histoire	9
- Hommage à nos morts	18
- Quelques photos significatives de la vie du « ROYAL » de 1932 à 1981.....	28
- Historique des casernes et du quartier	43
- Quelques photos de la vie à l'époque du 2 ^e chasseurs.....	53
- Journal des marches et opérations de 1932 à 1981	85
- Annexes 1 à 7.....	125
- Liste alphabétique des officiers ayant commandé le « ROYAL » à l'occasion d'opérations de maintien de l'ordre ou cités dans le texte	141
- Officiers ayant commandé le « ROYAL ».....	153
- Officiers ayant servi au « ROYAL ».....	154
- Bibliographie	155

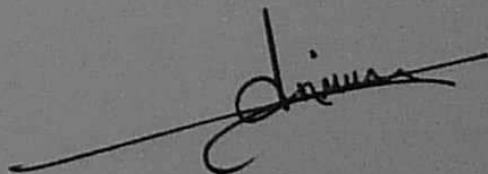
Pontivy le 28 janvier 1981

Au lecteur,

Je veux rendre hommage à mes prédécesseurs, et plus particulièrement aux capitaines RIOUALLON et ROUET, qui ont amassé et conservé des documents, dont certains m'ont permis de mener à bien ce travail captivant et nécessaire.

Il est essentiel, en effet, que chacun puisse s'imprégner de l'exemple du passé pour s'en inspirer de manière positive. afin que nos illustres anciens à travers le culte de leur souvenir, donc par l'intermédiaire de chacun d'autre nous, n'aient pas œuvré pour un désert posthume

"Une porte a livré passage à tous les malheurs qui frapperont la France à travers son Histoire; c'est la porte par où venaient Fui les enseignements du passé^{*}"



* Rôle historique des places Françaises (Charles De Gaulle)

article paru dans le n° 54 de la revue militaire Française du 4/12/1925.

*Seul l'ESPRIT, s'il souffle sur la
glaise, peut créer l'HOMME.*

(Saint-Exupéry – Terre des hommes)

Cinquante années d'histoire

En 1932 est créée à PONTIVY la 10^e compagnie de la 5^e légion de garde républicaine mobile (G.R.M.) commandée par le capitaine LEDUC. Le fanion de cette nouvelle unité est brodé par M^{me} STROWSKY épouse d'un professeur agrégé de philosophie du lycée qui est également capitaine des pompiers de la ville. Il est remis solennellement au capitaine LEDUC par le docteur JÉGOUREL, maire, en présence de la municipalité de Pontivy.

Cette compagnie, qui accueille 120 officiers, gradés et gardes, est formée de trois pelotons à cheval qui portent les numéros 169, 169 bis et 207. Elle fait partie du 3^e groupe de G.R.M. à BREST qui comprend en outre : une compagnie à Brest et à Saint-Brieuc (ayant chacune 2 pelotons mobiles à pied et un peloton mobile à cheval). Ce groupe est sous les ordres du commandant ROBITAILLIE.*

En décembre 1933, le capitaine RIOUALLON prend le commandement de ce qui ne va pas tarder à s'appeler le « ROYAL-PONTIVY ». Le 24 juin 1934 en effet, au cours d'une opération de maintien de l'ordre à Lorient, la 10^e compagnie charge quatorze fois de suite, rue de Larmor, afin de dégager la gendarmerie dont les manifestants veulent s'emparer. Le lendemain on peut lire dans un journal local l'entrefilet suivant : « ces faces avinées, ces faces de brutes, sont dignes de leurs devanciers, le "ROYAL-PONTIVY"*** qui, en 1910, avait également chargé dans les mêmes conditions à Lorient ».

* Père du général ROBITAILLIE qui fut sous-directeur de la gendarmerie.

** Surnom donné au 2^e régiment de chasseurs à cheval qui occupa le quartier Clisson de 1886 à 1927.

Au cours d'un déplacement à Paris, le capitaine RIOUALLON narre cette anecdote à plusieurs officiers qui se hâtent, par voie orale, d'assurer la pérennité de ce royal sobriquet.

En janvier 1936, la 10^e compagnie devient la 6^e compagnie et le peloton mobile 169 bis est dissout. La même année le colonel DE GEYER D'ORTH, adjoint au colonel commandant le 2^e régiment de chasseurs au moment de la dissolution de cette unité en 1927, intervient auprès du général commandant la 3^e région militaire. Il demande et obtient que le mémorial du 2^e chasseurs, entreposé dans une baraque au camp de Meucon depuis 1932, revienne au quartier Clisson. Une autre plaque, confectionnée par les soins des gardes mobiles, porte la mention suivante : « De ce quartier est parti pour la grande guerre, le 2 août 1914, le 2^e régiment de chasseurs à cheval ». Le mémorial et cette plaque commémorative ont été détruits en 1940 par les armées allemandes. Ils étaient scellés, à droite en entrant, sous le porche de la porte principale du quartier.

Pendant la période qui précède la seconde guerre mondiale, la compagnie assure le maintien de l'ordre en de nombreuses circonstances (front populaire : juin et juillet 1936 à Paris et en novembre à Morlaix, Quimper et Quimperlé - Grève générale en 1938 à Saint-Nazaire - Garde des miliciens des brigades internationales, en 1939, au camp de Saint-Cyprien et d'Argelès). Des services d'ordre sont effectués en 1938 à l'occasion des voyages officiels du président de la République, des souverains anglais, du roi de Belgique et de Monsieur Chamberlain.

Le 16 mai 1940, la compagnie se déplace à Paris. Le 19, vers 18 h 00, elle se dirige vers Chelles (Seine-et-Marne). Le capitaine RIOUALLON prend le commandement du sous-secteur sud et reçoit en renfort trois pelotons de la 2^e légion de G.R.M.

Pendant le mois de mai la compagnie s'installe en point d'appui et aménage, en particulier, des emplacements pour les fusils mitrailleurs et les mitrailleuses, un emplacement pour un char de combat destiné à renforcer le point d'appui, et un barrage capable de résister aux véhicules les plus lourds. La compagnie est couverte par une pièce de mitrailleuse posée sur la RN 34 avec pour mission d'ouvrir le feu dès l'apparition d'en-

gins blindés ennemis. A 500 mètres, un barrage composé d'un gradé et de huit gendarmes contrôle le flot des réfugiés militaires et civils se dirigeant vers Paris. La compagnie est cantonnée dans une écurie et couche, sans couverture, sur de la paille. Les repas sont confectionnés par le mess de la Garde à Champigny. Le camion de la compagnie achemine deux fois par jour les repas. Compte tenu de la distance à parcourir (22 km) et des réfugiés qui encombrant les routes, les repas arrivent toujours froids.

Le 29 mai, le capitaine RIOUALLON reçoit le commandement de tout le secteur (nord et sud). Son P.C. est installé à la gendarmerie de Chelles. Le 1^{er} juin, le secteur de Chelles, sur lequel est située une importante gare de triage, est survolé par des avions de reconnaissance et des bombardiers allemands qui lâchent quelques bombes. Il n'y a ni blessés ni dégâts. Le 2 juin, à 13 h 20, la gare de Chelles est soumise à un bombardement intense effectué par plusieurs bombardiers lourds volant à très basse altitude (moins de 50 mètres). Tout le personnel de la compagnie rejoint son poste avec rapidité et sang-froid. Toutes les armes automatiques ouvrent le feu sur les avions ennemis. Le point d'appui est bombardé mais personne n'est blessé. Après 30 minutes, les avions allemands se retirent.

Le 4 juin, le capitaine RIOUALLON reçoit un message du général GATT lui prescrivant de rejoindre Paris et de se mettre à la disposition du général commandant la place.

Du 13 au 18 juin, la compagnie se replie avec le gouvernement de Paris à Bordeaux. Les routes sont encombrées par le flot des réfugiés. Le 18 juin, le capitaine RIOUALLON est désigné comme officier adjoint du colonel VAHL commandant les forces de gendarmerie et de garde républicaine repliées à Bordeaux. La compagnie assure la garde du gouvernement. Elle est alors proposée pour une citation collective à l'ordre de la division. Cette distinction est accordée le 8 octobre 1940 par le général d'Armée, commandant en chef les forces terrestres, ministre, secrétaire d'Etat à la Guerre, dans les termes suivants : « 6^e compagnie de Garde Républicaine mobile, unité d'élite animée du plus haut sentiment du devoir, sous l'énergique commandement du capitaine RIOUALLON, s'est distinguée à plusieurs reprises du 18 mai au 20 juin 1940 par ses belles

qualités morales et professionnelles en faisant preuve au cours des missions les plus diverses et sous les bombardements violents du plus grand sang-froid et d'un profond mépris du danger » signé HUNTZIGER.

Le 19 juin 1940, le gouvernement se prépare à rejoindre Vichy pour s'installer au-delà de la ligne de démarcation. Le colonel MAHÉ, commandant la 18^e légion de gendarmerie à Bordeaux, confie quatre drapeaux au capitaine RIOUALLON. Ce sont ceux de la Garde de Paris (Infanterie) de la Garde Républicaine mobile et les étendards de la Garde de Paris (Cavalerie) et de la Garde Républicaine mobile (Infanterie). Enfouis derrière les écuries de la gendarmerie à Bordeaux, ils sont déterrés dans la nuit du 19 au 20 et placés dans de vieux tuyaux de poêle donnés par de braves gens au garde AUTRET, conducteur de l'un des véhicules de la compagnie.

Le 28 juin, la compagnie reçoit l'ordre de se tenir prête à escorter le gouvernement dans le Puy-de-Dôme. Le 29 juin, l'escorte gouvernementale, commandée par le colonel VAHL quitte Bordeaux. La ligne de démarcation est franchie à MOUSPONT (Dordogne).

Le camion du peloton du sous-lieutenant LESAFFRE, contenant ces drapeaux, est contrôlé sans succès par le poste de garde allemand. A Clermont-Ferrand, où la compagnie fait étape au milieu d'une foule compacte de réfugiés, le capitaine RIOUALLON déplie les drapeaux et fait sonner à l'étendard par le garde LORCY. Le colonel de gendarmerie de Clermont-Ferrand, jugeant sans doute cette cérémonie inopportune, intime l'ordre à l'unité de poursuivre sa route. La compagnie arrive à Vichy le 2 juillet. Le colonel VAHL est nommé grand prévôt. Le capitaine RIOUALLON est son deuxième adjoint. Ce dernier loge à l'hôtel « International ». Les drapeaux sont entreposés dans sa chambre. En septembre 1940, comme il est muté à Châteauroux, il les remet au chef d'escadron CHATAIN du groupement de la garde qui, sur l'ordre du colonel COURTOIS*, les confie alors à l'escadron de RIOM.

Le 2 novembre 1940, la 6^e compagnie est dissoute. Cantonnée à Châteauroux quartier Charlier, elle se reforme aussitôt sous le nom de 5^e

* Futur général inspecteur de la garde.

escadron à cheval de la légion de Garde Républicaine mobile du centre. Le 1^{er} février 1941, la légion du centre devient la 5^e légion de la garde. (D.M. n° 1689/1 E.M.A. du 31-1-1941). Puis, le 12 septembre 1942, la 5^e légion de la Garde devient le 5^e régiment de la Garde* (D.M. n° 2806/1/EMA du 12-9-1942). La tenue est modifiée. Le fond du képi est noir. Il est interdit de porter les effets de l'ancienne Garde. La tenue de travail est kaki. Les jeunes gardes ne sont plus assermentés. La tenue de sortie est noire. En fait, ces dispositions n'entrent jamais en vigueur.

L'encadrement du 5^e escadron du 5^e régiment de la Garde est composé alors du capitaine RIOUALLON, du sous-lieutenant MAUREL (1^{er} peloton), du lieutenant EON (2^e peloton) et de l'adjudant-chef LANOE (3^e peloton). Le 25 novembre 1942, le capitaine RIOUALLON, promu chef d'escadron, quitte son commandement. Il est remplacé par le lieutenant YUNG inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine. Ce dernier a une charge particulièrement délicate dans cette période trouble où le devoir du soldat s'oppose souvent aux cris de la conscience.

« ... Le soldat est un pauvre glorieux, victime et bourreau, bouc émissaire, journellement sacrifié à son peuple et pour son peuple qui se joue de lui ; c'est un martyr féroce et humble tout ensemble, que se rejettent le Pouvoir et la Nation toujours en désaccord ». Alfred de Vigny.

Le colonel RAULET, dans la préface de son livre « La Garde au Plateau des Glières », note : « En novembre 1942, l'armée d'armistice est dissoute, mais la Garde subsiste. En mars 1943, elle est rattachée au ministère de l'Intérieur, plus tard, elle ira au ministère du Maintien de l'ordre ». Or, en 1943, les exigences allemandes deviennent de plus en plus lourdes, le S.T.O. plus exigeant, les réfractaires, par voie de conséquences, sont plus nombreux. La Garde, bientôt, ne connaîtra plus de repos ; ses détachements seront en déplacements continuels dans toute la zone

* Il y a en France six régiments. Chaque régiment comprend deux groupes d'escadrons comprenant chacun un escadron à cheval, un escadron motocycliste et deux escadrons portés.

En 1944, presque tous les régiments sont commandés par des officiers supérieurs provenant des autres armes (cavalerie et infanterie notamment).

sud. Sa présence évitera aux Allemands d'intervenir et de prendre l'action à leur compte (et l'on sait ce qu'il est advenu dans les régions où ils l'ont fait).

La Garde est dirigée par le général PERRE qui initialement a voulu, tel VON SECKT quelques années auparavant, constituer dans le cœur de la France six régiments de chefs de section prêts, à l'heure « H », à encadrer les volontaires. Mais, bien vite, il s'est laissé déborder.

Est-ce par ambition personnelle, par entêtement ou par ignorance qu'il abandonne bientôt totalement l'emploi des détachements de la Garde aux Intendants de police ? Suivant le caractère et le tempérament des officiers de la Garde qui commandent, les opérations prennent telle ou telle physionomie. Respectueux de la légalité, réprouvant tous les excès, la Garde est avant tout un soldat patriote et pondéré. Il exécute les ordres de ses chefs et accomplit les missions demandées, mais souvent sans entrain et sans ardeur car il donne son appui et son cœur « à ceux qui honorent le maquis ». Ces tendances ne font que s'accroître en 1944 et des conflits aigus éclatent*. Cette même année se déroulent les opérations de Petit-Bornand (plateau des Glières). Le vendredi 11 février, le 5^e escadron porté, commandé par le capitaine YUNG, s'intègre à un groupe de 5 escadrons sous les ordres du commandant RAULET. L'unité se trouve à l'Essert, un petit hameau situé à 2 km de Petit-Bornand. L'escadron a établi auparavant son poste de commandement et son réfectoire, dans le seul grand café du lieu, au carrefour des routes qui mènent d'Annecy à Chamonix et de Marigier à Saint-Jeoire, le long de la vallée du Giffre. Le capitaine YUNG est épaulé par les lieutenants MAUREL et COURRET. Le 11 février, il reçoit une délicate et double tâche. Sa mission officielle consiste à participer à l'investissement, en liaison avec les autres unités du groupe, du plateau des Glières occupé par un groupement de 250 maquisards. Le commandant RAULET lui confie en outre une mission, officieuse mais non moins importante, qui consiste à faire prévenir, par personne interposée, le plateau des Glières de l'opération montée, afin d'éviter toute effusion de sang. Un bûcheron qui se nomme Kumph, habitant l'Essert, accepte d'alerter le maquis.

* Conflits aigus dans les détachements, conflits aigus à Vichy où de nombreux officiers de la Direction sont arrêtés.

Le maire du village est également informé. L'opération doit débiter le 12 février. La neige tombe ce matin-là. A 8 h 00, les escadrons s'engagent en colonne par un dans les sentiers de la montagne. A 9 h 45 une fusillade, courte et intense, éclate, dont les échos se répercutent de murailles en vallées. Le capitaine YUNG, les gardes CARIOU, LANSALOT et COUTY sont mortellement blessés. – A l'Essert, le 11 au soir, Kumph le bûcheron s'est « soulé la gueule comme un porc » et il est resté chez lui. Avant de quitter le Petit-Bornand, le commandant RAULET fait confectionner une croix rustique. Sur deux sapins fraîchement coupés, l'inscription suivante est gravée par le feu.

« Ici sont tombés capitaine YUNG, gardes CARIOU - LANSALOT - COUTY - le 12 février 1944 - Priez pour eux ».

Cette croix est remise au curé TRUFFY qui la fait poser sur les lieux du combat. A Châteauroux, garnison du capitaine YUNG et de ses gardes, un petit sapin arraché sur les lieux du combat est planté.

Dans son livre « La Garde au plateau des Glières », le colonel RAULET conclut : « YUNG et ses compagnons, tombés à Guéret pour une cause qui n'était pas la leur, ont écrit en lettres de sang une nouvelle page des servitudes militaires où la Garde a prouvé une nouvelle fois qu'Alfred de Vigny n'avait point menti ».

Le « Royal » ne revient que fin 1948, au quartier Clisson, à Pontivy.

En 1949 et 1950 il participe à la garde du maréchal PÉTAIN au Fort de Pierre Levée. Sa mission consiste à « interdire à toute personne non autorisée l'accès du Fort et du terrain qui l'entoure ». Il assure, en outre, de nombreux convois de matériels militaires par voie ferrée ou routière (wagons de munitions, half-track, chars M5 A1, canons de marine, camions tracteurs, canons de 105 m/m, etc...).

Puis vient l'ère des déplacements en Afrique du Nord. Ceux-ci durent en moyenne six mois. Le premier se déroule en 1952 à Souk el Arba (Tunisie). Les suivants ont lieu en 1955 à Port-Lyautey et Casablanca (Maroc) ; en 1956 à Ferryville (Tunisie) ; en 1957 à Aïn Roua et Kerrata (Algérie) ; en 1958 à Orléansville et Kherba (Algérie) ; en 1959 à Alger ; en 1960 à Oran ; en 1961 à Constantine ; en 1963, enfin, à Aint-Témouchent (Algérie). Sa mission consiste essentiellement à effectuer des

patrouilles et des contrôles sur les axes routiers, à pratiquer l'occupation du terrain par la nomadisation et à tendre des embuscades. Au cours de l'une d'elles, le 19 octobre 1960, le gendarme Claude LE ROUX est tué. Ces séjours de très longue durée se cumulent avec de nombreux déplacements de courte durée dans toute la métropole, et de moyenne durée dans la capitale. C'est ainsi que le « Royal » se déplace à Paris : 28 jours en 1952 ; 63 jours en 1953 ; 46 jours en 1957 ; 28 jours en 1959 ; 68 jours en 1960 ; 74 jours en 1961 ; 100 jours en 1962 ; 83 jours en 1963.

Certaines villes de province semblent attirer les gendarmes mobiles. Les rues et usines de Nantes, Saint-Nazaire et Quimper sont honorées par la présence, à intervalles réguliers, du ROYAL-PONTIVY. Rennes, Vannes et Lorient se disputent le privilège d'occuper la 2^e place.

En 1968, bien évidemment, le « Royal » est engagé. Pendant 45 jours il fait front avec dignité et efficacité. Il obtient, d'ailleurs, un témoignage de satisfaction collectif.

Pendant la décennie 70, l'activité du « Royal » va se partager entre les déplacements à Paris (1 mois), en Corse (2 mois), Outre-Mer (4 mois) et les détachements en brigade pendant la période estivale. Courant 1979, apparaît une nouvelle « activité » : le maintien de l'ordre à propos de la contestation antinucléaire qui prend, parfois, des formes très violentes. Les manifestations paysannes ont tendance à remplacer les grèves et occupations d'usines. L'adversaire évolue, le « Royal » s'adapte, mais la mission ne change pas. SERVIR L'ORDRE en le MAINTENANT ou, éventuellement, en le RÉTABLISSANT.

*

**

L'histoire du « Royal » n'est pas terminée. Il reste de belles pages à écrire pour les jeunes officiers, gradés et gendarmes qui prendront la relève. C'est une chance pour eux, de servir dans une unité qui possède une Histoire, donc une Ame.

Lorsque la tâche leur paraîtra difficile, voire absurde, ils s'inspireront de l'exemple de leurs Anciens et méditeront sur la phrase de Clémenceau : « *L'idéal est de faire jusqu'au bout ce qu'on Doit et ne pas se soucier du reste* ».

Capitaine YUNG

Né le 5 février 1909.

Officier de réserve au 99^e Régiment d'Infanterie (Portion Centrale à Lyon, Fort Lamotte). A commandé la section d'éclaireurs skieurs du Régiment.

Démissionne de son grade de lieutenant de réserve pour entrer dans la gendarmerie comme maréchal-des-logis chef, fait son stage de chef à l'école de Moulins (Allier).

Promu sous-lieutenant de gendarmerie le 1^{er} octobre 1936 et affecté à la compagnie à cheval de Bone.

Promu lieutenant le 1^{er} octobre 1938.

Court séjour à Blois en 1940, puis est affecté en fin de 1940 à Limoges comme adjoint au commandant du 1^{er} groupe d'escadron de la 5^e légion (Capitaine BESSON).

Muté à Châteauroux, adjoint au commandant du 2^e groupe de la 5^e légion (Commandant DANIEL) fin 1941.

Nommé capitaine le 25 novembre 1942 et affecté au commandement du 5^e escadron de la 5^e légion à Châteauroux (Escadron à cheval).

Mortellement blessé au Petit-Bornand (Haute-Savoie) le 12 février 1944 et inhumé à Moulins (Allier) le 19 février 1944.

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.



Capitaine YUNG

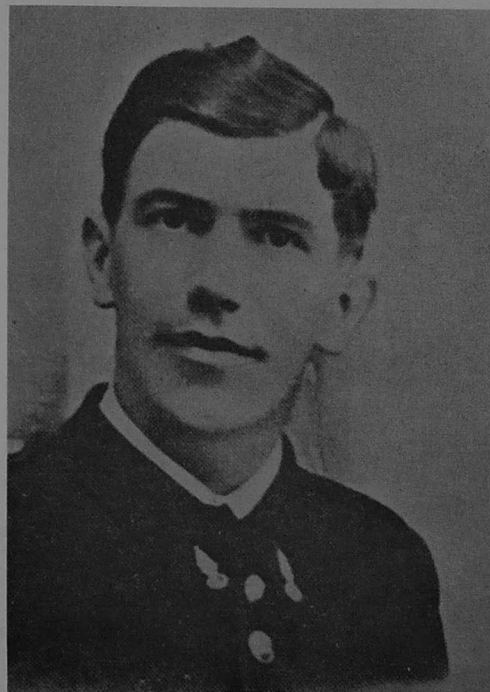
Garde CARIOU Albert, Pierre-Marie

Né le 3 janvier 1916, en Bretagne, marié, un enfant.

Titularisé garde le 3 décembre 1938 et affecté à la compagnie à cheval de Pontivy. Suit le sort de cette unité devenue le 5^e escadron de la 5^e légion de garde à Châteauroux.

Affecté au peloton 28. Secrétaire du lieutenant MAUREL. Tué le 12 février 1944 au Petit-Bornand et inhumé à Châteauroux.

Médaille militaire à titre posthume (Décision du 8 juin 1944).



Garde CARIOU

Garde LANSALOT Gabriel, Pierre

Né le 19 avril 1913, en Bretagne, marié, deux enfants.

Titularisé dans la garde le 7 juillet 1939 et affecté à la compagnie à cheval de Pontivy.

Suit le sort de son unité pendant la retraite et après l'armistice. De ce fait, vient s'installer avec elle à Châteauroux (5^e escadron de la 5^e légion de la Garde). Affecté au peloton 28, commandé par le lieutenant MAUREL.

Tué le 12 février 1944 au Petit-Bornand et inhumé à Châteauroux.

Médaille militaire à titre posthume (Décision du 8 juin 1944).



Garde LANSALOT

Garde COUTY Armand

Né le 27 octobre 1916, marié, un enfant.

Titularisé garde le 28 janvier 1942 et affecté au peloton 28 du 5^e escadron de la 5^e légion de la Garde à Châteauroux.

Mortellement blessé le 12 février 1944 au Petit-Bornand et inhumé à Bourganeuf (Haute-Vienne).

Médaille militaire à titre posthume (Décision du 8 juin 1944).



Garde COUTY



Commandant ROBITAILLIE



La CONDAMINE Pentecôte 1939
Garde des miliciens des brigades internationales (Espagnols)



28 Juin 1939



La CONDAMINE 1939



Avant la guerre le peloton 207 défile au quartier Clisson



Groupe d'officiers de la garde républicaine mobile constituant le groupement de la Garde à VICHY, photographié avec 4 drapeaux fin juin 1940 (2 drapeaux de la Garde de Paris (infanterie et cavalerie) Etendard et drapeau de la garde républicaine mobile)



TUNIS 1952



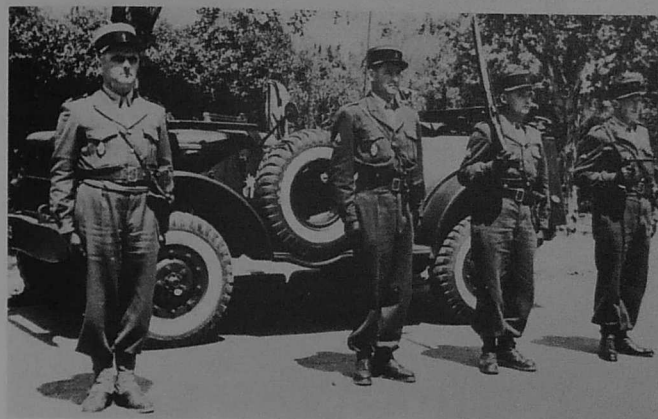
Inspection au quartier Clisson à Pontivy



Surveillance des récoltes dans les environs de FERRYVILLE (Tunisie)
(récoltes saccagées par les nomades venus du Sud)
Lieutenant RONDEL 15 juin 1956



Juin 1956
Lt RONDEL - Adjudant VALOT - Gendarmes CADIN - JOSEPH - CORLAY



Capitaine FRANÇOIS



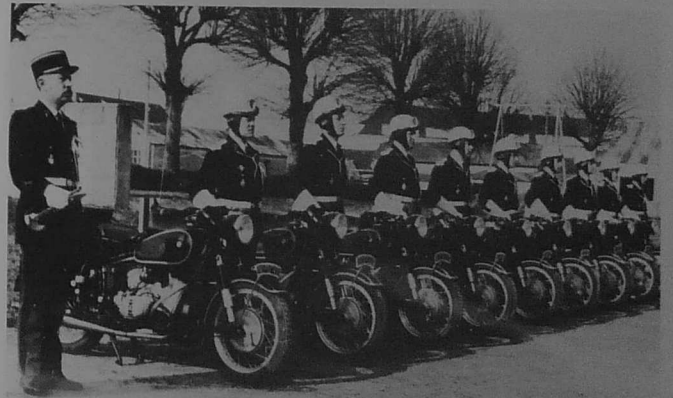
FERRYVILLE (Tunisie) 14 juillet 1956



Capitaine POAC Général PIERRE



1971
Examen du Brevet d'Arme à Pontivy



11 Février 1971 - Inspection à Pontivy



Visite de Monsieur COCHARD
Directeur de la gendarmerie et de la justice militaire.
CHARTRES printemps 1976

Déplacement du « Royal » pour assurer la liberté
du travail au « Parisien libéré »



ESCADRON 3/8 de GENDARMERIE MOBILE au 21-1-81

Commandant d'unité : Capitaine GODET



Les présents à l'unité le 21 janvier 1981

Peloton hors rang (16)	Peloton N° 1 (35)	Peloton N° 2 (34)	Peloton N° 3 (35)
A/C LE GUERN	Lieut. LE BARS	A/C QUIVIGER	A/C LE BERRE
A/C COLLIOT	Adj. LE DEVEHAT	Adj. BRUNEAU	Adj. VALIN
Adj. BOURBLANC	Adj. EHANNO	C/ DUBRULLE	Adj. LE GRAND
Adj. COURTET	C/ COSSON	C/ KERSUZAN	C/ GUHUR
C/ DOUARINOU	C/ GERARD	C/ LE MAO	C/ JOUAN
C/ LE GALL	C/ VERGOS	C/ POULAIN	C/ ROLLAND
C/ MOY	G. ALLAIN	C/ ROGER	G. ADAM
C/ POUPON	G. AUHECORNE	G. ANDRE	G. APPRIOU
G. BALOIN	G. AUPICQ	G. ANDRO	G. BOYER
G. BERTHELOT	G. FLOCH	G. AUFFRET	G. CADORET
G. CONAN	G. FILLOUX	G. APPERRY	G. CALVEZ
G. GIANGRANDE	G. GERAUDEL	G. BERTHOU	G. CHAIGNEAU
G. LE VOUEDEC	G. GUELE	G. COSSON S.	G. COLIN
G. LE MAO	G. GUILPAIN	G. DÈUFF	G. CRON
G. OLLU	G. HELLEC	G. GOUEZ	G. DESBANCS
G. RIVOALLON	G. HENRIQUEZ	G. GUIGUEN	G. EUDES
	G. HERY	G. JEZEQUEL	G. FEVRIER
	G. LAGADEC	G. JUET	G. FOATA
	G. LAISNE	G. LAGATTU	G. HIDRIO
	G. LANGLAIS	G. LAPIERRE	G. LE BORGNE
	G. LE BAIL	G. LE BRUN	G. LE FEVRE
	G. LE BRETON	G. LE HENAFF	G. LE GRAND
	G. LE BRIS	G. MINGANT	G. LE MOUILLOUR
	G. LE BRIZOUAL	G. NIVANEN	G. LE ROUX
	G. LE COZ	G. PHILIPPE	G. LE THOMAS
	G. LE GUILCHER	G. PICART	G. LIMPALAER
	G. LE MOULLEC	G. PINVIDIC	G. MELLOUET
	G. LE PAGE	G. POTHIER	G. MORVAN
	G. MADEC-COUSIN	G. RABULLIOT	G. MOYET
	G. MARC	G. SALOU	G. PALOU
	G. OLLICHON	G. SOILEUX	G. QUERE
	G. OLLIVIER	G. TANNEAU	G. RAULT
	G. OURY	G. TREHOREL	G. ROUILLE
	G. PAITRY	G. TILLY	G. SELO
	G. SAMSON		G. THOMELIER

TOTAL : 121

*Nous vivons dans le ventre
aveugle d'une Administration. - Une
Administration est une machine... -
Une administration n'est pas conçue
pour résoudre des problèmes neufs.*

(Saint-Exupéry - « Pilote de guerre »)

Historique des Casernes et du Quartier Clisson à Pontivy

Vers l'an 690, le moine Ivy fonde un monastère sur une rive du Blavet, et jette quelques troncs d'arbres pour relier les deux rives. PONTIVY vient de naître. Sa position centrale en Bretagne en fait rapidement un nœud de communications et un centre privilégié pour le commerce. Cette situation favorable sert de cadre aux guerres féodales et favorise les actes de brigandage et de rapine. C'est pourquoi, très rapidement, des forces militaires régulières sont cantonnées à PONTIVY afin de maintenir l'ordre dans toute la région. Les militaires sont logés chez l'habitant par le mode de la réquisition, ce qui provoque bien souvent des incidents, notamment lorsque des périodes de famine ou d'épidémie éprouvent la cité. En 1518, pour pallier ces inconvénients, François 1^{er} envisage de construire une caserne à PONTIVY, mais ce projet n'a pas de suite. En 1740, comme de nombreuses guerres ravagent la contrée, le projet de construction d'une caserne revient à l'ordre du jour. En 1750, on construit, au sud-ouest du château, un premier bâtiment pour abriter la brigade de maréchaussée (il sera détruit en 1880). En 1756 enfin, devant la gêne apportée par le stationnement prolongé (1756 à 1763) des cavaliers du régiment de BELLEFONDS et des fantassins de LA TOUR DU PIN, la décision est prise de construire une caserne. En octobre 1768, on inaugure les bâtiments et les écuries qui ne sont que de simples baraquements en bois édifiés le long du mur ouest des douves du château, dans le chemin qui mène à NEUILLAC. La halle aux grains sert de manège aux cavaliers malgré les plaintes des commerçants.

En 1802, Bonaparte remarque la position exceptionnelle de PONTIVY, au cœur de la Bretagne, à cheval sur les deux mers, et décide d'en faire « dans la paix, le centre d'un grand commerce et, dans la guerre, un centre militaire important ». La ville est ainsi désignée pour devenir le cœur de la surveillance politique de la péninsule bretonne. Pour ce faire, de nombreux travaux vont être entrepris dont la construction d'une caserne capable d'accueillir un régiment de cavalerie et une demi-brigade (arrêtés des consuls en date du 30 fructidor an X (17 septembre 1802) -

Par lettre du 17 thermidor an XIII (5 août 1805), le ministère de la Guerre approuve le début de la construction du quartier de cavalerie à NAPOLÉONVILLE (nouvelle appellation de PONTIVY). L'implantation du quartier Clisson est déterminée selon le projet d'urbanisme de l'inspecteur général des Ponts et Chaussées, Pierre Joachim BERNARD, qui sera imposé à l'administration par le conseil des Ponts et Chaussées en août 1804. Les travaux débutent à l'automne 1805. Par contre, un projet de caserne d'infanterie, prévue sur les hauteurs de Kerjalotte, ne sera pas réalisé. En 1811, la caserne est pratiquement terminée (excepté les deux pavillons au sud et au nord de la façade principale qui ne seront commencés qu'après 1815).

Le 30 avril 1818, le 5^e Housard, dit Housard du Bas-Rhin, arrive à PONTIVY. Ce régiment comprend 539 hommes et 452 chevaux. Son colonel est le marquis DE CASTELLANE. Il n'a que 30 ans. En mars 1820, il note dans son « journal » : *« Mes housards se lassaient de boire du cidre depuis deux ans à PONTIVY ; j'ai obtenu d'aller à MOULINS. Le bas prix du vin est pour le soldat la marque d'une bonne garnison, celle où il n'y en a pas du tout est détestable. Les Bretons sont francs, nous avons eu à nous louer de la cordialité des habitants de PONTIVY. Les Housards du Bas-Rhin en sont partis, le 12 mars, accompagnés hors de la ville par la population, qui témoignait de grands regrets de leur départ »*.

En 1822, la garnison compte 450 hommes.

En 1824, la garnison compte 600 cavaliers, dont une manœuvre mal exécutée provoque la destruction presque complète du pont de bois de la caserne. Sa rénovation sera terminée le 28 juillet 1825.

En 1827, la garnison compte 600 hommes. Elle sera supprimée dans l'année mais rétablie peu après.

Le 1^{er} janvier 1828, la garnison compte 550 hommes.

Du 28 avril 1828 au 3 mai 1830, le 6^e régiment de dragons est en garnison en ville. Il est très gêné par l'état du pont de la caserne dont on reconstruit le tablier en 1829.

En 1829, la garnison compte 650 hommes.

Le 3 août 1830, à l'annonce de la nouvelle des « Trois glorieuses »* et de la chute des Bourbons, le 4^e Hussards ne contient plus son enthousiasme, le colonel n'en est plus le maître. Les troupes décident même de marcher sur RENNES dès le lendemain, mais reviennent sur leur décision.

Le 23 septembre 1830, quelques troubles surviennent à la caserne lors d'une inspection.

1^{er} août 1834, un accident survient qui va hâter la décision de construire un pont neuf sur le Blavet, en face de la caserne. « Cinq des huit travées du pont s'écroulent, deux restent du côté de la caserne et une du côté de la ville ». Tout le monde est d'accord pour considérer la construction de ce pont comme indispensable, mais personne ne veut payer et, le 8 octobre, le directeur général des Ponts et Chaussées déclare : *« qu'il est évident que la reconstruction du pont de la caserne ne peut plus, même partiellement, être mise à la charge du trésor puisque la chute de cet édifice n'est due qu'à son état de vétusté »*. Evidemment, la municipalité n'est pas d'accord. Pourtant, les projets vont bon train. Monsieur LENGNIER, ingénieur en chef de la navigation parle, dans un mémoire daté du 28 mai 1835, d'un projet de pont suspendu, ou d'un pont en bois ordinaire ou enfin d'un pont de pierres. Initialement le projet de pont suspendu est retenu et, le 3 juillet, l'ingénieur en chef du Morbihan signe « le devis des ouvrages à faire pour construire un pont suspendu sur le Blavet en face de la caserne de cavalerie ». Le devis estimatif se monte alors à 34 603 francs 65. Le projet de pont suspendu de la caserne est approuvé le 17 décembre 1835 et les travaux sont adjugés, le 1^{er} février 1836, à l'entreprise BLAVON DUCHESNE et PRESSARD. Tout est donc prêt pour doter PONTIVY d'un pont métallique suspendu et l'on peut imaginer aujourd'hui combien le décor eût été modifié si l'ingénieur LENGNIER n'était intervenu. Dans deux rapports des 31 mars et 5 avril 1836, LENGNIER développe des arguments techniques contre ce pont suspendu. Malgré toutes les prévisions et décisions officielles et l'opposition de la municipalité, LENGNIER va réussir à imposer son point de

(*) Nom donné aux journées révolutionnaires des 27, 28 et 29 juillet qui détrônèrent Charles X (cinq jours ont été nécessaires pour que l'information parvienne à Pontivy !).

vue et, le 17 mai, le directeur général des Ponts et Chaussées admet « qu'à prix égal il serait avantageux de substituer au pont suspendu un pont en pierres qui présenterait de bien plus fortes garanties de solidité et de durée, et demande une nouvelle soumission pour la construction en pierre ». Le dossier est prêt dès le 26 mai ; les travaux devront être terminés avant le 30 juin 1837. Le procès-verbal de réception définitive du pont de la caserne est dressé le 12 septembre 1839 par Monsieur FEBURIER qui fait fonction d'ingénieur en chef du canal du Blavet. Le prix de revient réel s'élève à 51 000 francs.

En 1835, dans la « France pittoresque », Abel HUGO indique, au sujet de PONTIVY, « qu'on y voit une des plus belles casernes de France pour la cavalerie ».

En septembre 1839, la caserne définitivement aménagée peut recevoir 800 hommes et 500 chevaux mais, comme on manque de literie, on loge en ville l'une des deux compagnies du 2^e bataillon du 2^e régiment de ligne.

En 1842, s'achèvent les travaux du magasin à fourrage édifié sur la rive gauche du Blavet presque en face de la caserne. La construction avait été décidée par un arrêté ministériel du 20 septembre 1826. Ce magasin est indispensable pour stocker la nourriture des chevaux du régiment de cavalerie caserné au quartier Clisson, du fait des conditions atmosphériques locales car, à PONTIVY, « il pleut fréquemment cinq ou six mois de l'année ». Le terrain avait été fourni gratuitement par la municipalité en 1828. Actuellement, ce magasin sert de remise pour les services municipaux.

En 1845, le 7^e régiment de hussards s'installe en garnison à PONTIVY. Il utilise comme terrain d'exercice un plateau en plan légèrement incliné situé près de la route de Pontivy à Baud, face au village de SINGNAN.

En 1846, la garnison est inhabituellement importante puisqu'elle compte 1207 hussards.

En 1848, à l'occasion de la révolution de Février, les citoyens de PONTIVY se rendent, avec acclamation, à la caserne où se trouve le régiment de cavalerie. Le lendemain, la garde nationale et les soldats fraternisent sur la grande place et défilent ensemble aux cris mille fois répétés de « Vive la République ».

En 1885, le génie rachète une partie de l'ancien camp de TRAMESSE afin d'y installer un champ de tir pour le régiment de hussards et la gendarmerie. Ce champ de tir sera utilisé jusque vers 1900.

En 1886, le 2^e régiment de chasseurs à cheval vient prendre garnison à PONTIVY. Cette présence donne une animation particulière à la ville et favorise son commerce.

En octobre 1927, le ministère de la guerre procède à la dissolution du 2^e régiment de chasseurs à cheval qui stationnait à PONTIVY depuis 40 ans (il sera recréé ultérieurement à Verdun). Les militaires seront remplacés, quelques années plus tard, par un détachement de garde mobile. C'est avec un réel sentiment de regret que les pontivyens voient partir les braves cavaliers. Ils viennent les voir passer le long des rues de la ville et assistent à leur revue sur la Plaine. Le 2^e Chasseurs faisait vraiment partie de la cité. Une rue, passant devant la caserne, porte le nom du régiment.

La manutention militaire, rue Saint-Jorry, est cédée à la ville de Pontivy le 23 juillet 1928 (acte n° 99 - superficie cédée : 672 m²). Le parc à fourrage est également cédé à la ville le 3 juillet 1930 au prix de 140 100 francs (acte n° 503 - Déclaration d'utilité publique - Arrêté du préfet du Morbihan le 26 juin 1930 - Superficie cédée : 2 114 m²).

En 1931, est créée à PONTIVY la 10^e compagnie de la 5^e légion de garde républicaine mobile (G.R.M.) commandée par le capitaine LEDUC. Le fanion de cette nouvelle unité est brodé par M^{me} STROWSKY, épouse d'un professeur agrégé de philosophie du lycée qui est également capitaine des pompiers de la ville. Il est remis solennellement au capitaine LEDUC par le docteur JEGOUREL, maire, en présence de la municipalité de PONTIVY. Cette compagnie, qui accueille 120 officiers, gradés et gardes, est formée de trois pelotons à cheval.

Le 25 août 1931, est signée une convention entre Monsieur JE-GOUREL, président de l'office d'habitation à bon marché de PONTIVY, et le capitaine GIRAUDEAU, chef du génie à LORIENT, représentant le département de la Guerre. Elle stipule que l'office des H.B.M.s'engage à faire construire, en 1931, sur le terrain militaire du quartier Clisson, 44 logements réservés au 3^e peloton de la garde républicaine mobile (enregistré à PONTIVY le 9 octobre, volume 481 A, folio 60, case 374). Un avenant à cette convention stipule « *que le manège du quartier Clisson, qui devait être démoli pour faire place à un terrain de jeux, ne sera pas. Il sera mis gratuitement à la disposition du département de la Guerre et sera entretenu aux frais de l'office. Il sera utilisé uniquement par la G.R.M. sauf exception dûment autorisée par les services militaires compétents* ».

Le 29 août 1931, le ministre du budget autorise la cession amiable à l'office municipal d'H.B.M. de PONTIVY d'une parcelle de terrain d'une superficie de 7 673 m² pour la construction d'un groupe de logements destinés aux gardes républicains (cette parcelle, acquise en 1886 par l'état, est cédée au prix de 81 557 francs). L'article 11 de l'acte de cession stipule qu'au cas où le département de la Guerre viendrait, par suite de diminution ou de suppression de l'effectif de la G.R.M., à renoncer à l'occupation des logements, l'office devrait à frais communs, dans un délai de trois mois, séparer ces logements du quartier par un mur de 3 m de hauteur et de 0,50 m d'épaisseur (enregistré à Pontivy, le 2 décembre 1931, N° 91, C.E. 595, volume 481 A).

Le 1^{er} octobre 1933, l'office d'H.B.M. de PONTIVY loue les 44 logements dont la construction est terminée. L'engagement de location stipule notamment qu'il est interdit :

- d'élever dans les logements des volailles, lapins, chiens et perroquets ;
- de jeter par les fenêtres des matières quelconques ;
- d'installer des antennes extérieures pour la T.S.F. ;
- de laver les parquets ;
- de ne pas fermer la porte d'entrée à clé à partir de 21 heures.

Le loyer annuel est de 1 372,77 francs pour un F2 et de 1 696,61 francs pour un F3 (enregistré à Nantes S.S.P., le 21 septembre 1933, folio 94, N° 806).

Le 16 mai 1940, la compagnie se déplace à Paris. Elle participe aux combats à la gare de CHELLES (Seine-et-Marne). Le 13 juin, elle escorte le gouvernement à BORDEAUX puis, le 28 juin à VICHY. Elle participe en 1944 au combat du plateau des GLIÈRES et s'installe provisoirement à CHATEAUROUX. La compagnie regagne le quartier Clisson début 1949. Elle s'appelle désormais escadron.

Pendant la 2^e guerre mondiale, les Allemands occupent le quartier Clisson. A la libération, le lieutenant-colonel DE BRANGES DE CIVRIA est nommé commandant de la division du Morbihan et des troupes françaises stationnées sur le territoire de cette division. Il note, à la date du 1^{er} septembre 1944 : « *A 14 heures, j'ai procédé à une inspection détaillée du quartier de cavalerie qui est méconnaissable. Lors de ma première visite (10 août 1944) il offrait un aspect lamentable. Les Allemands l'avaient entièrement pillé et en partie détruit. On avait du mal à se frayer un chemin entre les ruines et amoncellements de débris de toutes sortes. En quelques jours il a changé d'aspect du tout au tout grâce à la prodigieuse activité du lieutenant-colonel DE GEYER. Des bâtiments plus ou moins endommagés, il a fait des bâtiments neufs en utilisant les matériaux pris à ceux qui ne sont pas réparables. Il a confectionné des lits pour les F.F.I. qui y sont casernés et les a dotés d'une cuisine modèle. Il a créé des logements pour officiers et sous-officiers, un parc automobile, un parc à munitions. Les cours, qui n'étaient plus que plaies et bosses, ont été nivelées et aplanies ; les chemins refaits à l'alignement et empierrés, les arbres et les bosquets taillés... Pendant une visite, j'entends tirer ceux qui s'exercent au stand que l'on a remis en état. Il y a cependant une ombre au tableau. Le lieutenant-colonel DE GEYER, ne voyant que le but à atteindre, et aussi ennemi que moi du formalisme, conduit ses travaux avec l'architecte de la ville en passant par-dessus la tête du représentant local du Génie. Il a bien tenté de collaborer avec lui au début, mais ce dernier, esclave du règlement, ne pouvait admettre que l'on n'agisse pas suivant les errements du temps de paix. Il n'a pas compris qu'il faut faire vite si l'on veut arriver rapidement à un résultat. L'élaboration d'avant-projets, de projets, leur adoption par les commissions compétentes, demandent plusieurs mois et l'hiver viendra rendre les travaux impossibles, avant même qu'ils n'aient commencé. Jaloux de son autorité, le sapeur ne désarme pas et continue à mettre des bâtons dans les roues à tout ce qu'il entreprend. L'architecte dégoûté, menace de ne*

plus prêter son concours si cela continue. J'assure DE GEYER que cette petite guerre va cesser. Il prévient le représentant du Génie que je lui interdis de se mêler, en quoi que ce soit, des travaux de réfection du quartier. Cette défense lui sera officiellement notifiée demain sur mon ordre par son chef hiérarchique que je verrai à VANNES... Je décide de mettre à la disposition des religieuses de PONTIVY quelques pièces disponibles au quartier pour les remercier de leur attitude courageuse pendant l'occupation ».

Le 19^e régiment de dragons est le premier régiment de cavalerie à être réformé, sur le territoire en partie libéré, en septembre 1944. Ce régiment, créé le 1^{er} janvier 1675, s'installe, au quartier Clisson à PONTIVY, sous les ordres du colonel ADOL revenant d'Afrique du Nord. Il est aussitôt engagé sur le front de LORIENT.

Le 8 novembre 1945, le 19^e Dragons quitte PONTIVY pour LOCHES, CHATEAUROUX et ROTTWEIL (Allemagne). Il est dissout le 19 février 1946. Il est remplacé à PONTIVY par un escadron de gendarmerie mobile (nouvelle appellation de la compagnie de G.R.M.).

Le 11 octobre 1955, le colonel COLINET, commandant la 3^e légion de gendarmerie mobile à NANTES, négocie avec le maire de PONTIVY l'évacuation des locaux de l'ex-centre mobilisateur occupé par le collège moderne. Cette récupération permet d'installer les locaux de la gendarmerie mobile, du mess et des salles d'instruction.

Le 17 octobre 1955, le colonel COLINET négocie également un protocole d'accord concernant le relogement de 16 familles civiles occupant indûment les locaux du quartier Clisson.

Le 22 décembre 1955, le colonel COLINET autorise la municipalité à utiliser le manège du quartier Clisson qui reste un bâtiment militaire (article 2 de l'avenant du 19 janvier 1934 à la convention du 15 août 1931 passée entre le département de la Guerre et les H.B.M. de PONTIVY).

Le 14 décembre 1962, la direction de la gendarmerie et de la justice militaire engage les premières démarches pour réaliser la reconstruc-

tion et l'extension du quartier Clisson. Cette opération a pour but de procéder au regroupement de l'escadron (dont un peloton se trouve cantonné à RENNES).

Le 5 septembre 1963, la reconstruction est envisagée conjointement avec une opération d'urbanisme (percement d'une voie nouvelle au nord du quartier).

Le 23 janvier 1964, malheureusement, les deux opérations sont disjointes. Seule l'opération d'urbanisme est décidée.

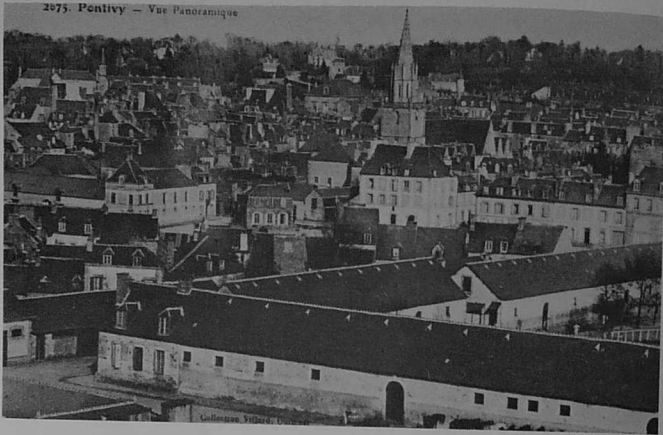
Le 3 novembre 1964, un rapport très complet du capitaine VINET, commandant l'escadron, ne permet pas de revenir sur les facilités accordées par le colonel COLINET concernant l'utilisation, par des clubs civils, du manège.

Depuis cette date, de nombreux projets sont élaborés pour réaliser la reconstruction d'une caserne dont les locaux puissent accueillir, dans des conditions d'hygiène décentes, 150 familles. Le coût prohibitif de restructuration du bâtiment principal, dont la façade et la toiture sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 14 mai 1980, reste la pierre d'achoppement qui retarde indéfiniment cette opération.

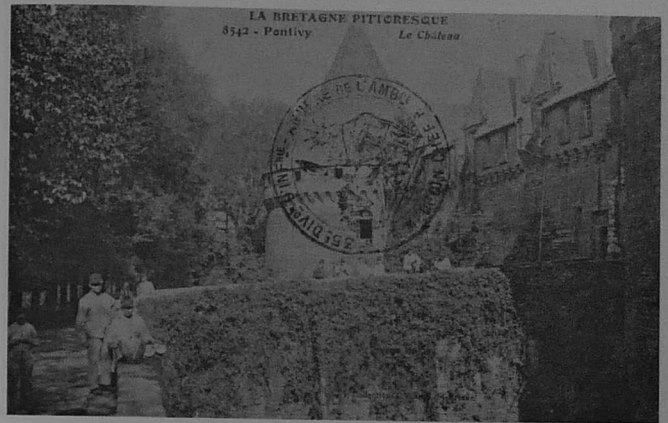
Olivier de Clisson

Connétable de France, né en Bretagne, était fils d'Olivier III de Clisson, à qui Philippe de Valois fit trancher la tête, le soupçonnant d'entretenir des intelligences avec Edouard III qui soutenait Jean de Montfort contre Charles de Blois, 1343. Clisson servit d'abord le duc de Bretagne et se signala en 1364 à la bataille d'Auray où se termina, à la faveur du comte de Montfort, la querelle des maisons de Montfort et de Blois. Il passa ensuite au service de la France, 1368, devint le frère d'armes du connétable Du Guesclin, et aida ce héros à détruire les « grandes compagnies » qui ravageaient le royaume. Il fut créé connétable à la mort de Du Guesclin (1380) et, en 1382, il contribua puissamment à la victoire de Rosebecq gagnée sur les Flamands. En 1392, pendant la démence de Charles VI, il fut privé de sa charge : il se retira en Bretagne et mourut en 1407 à son château de Josselin. Clisson ternit sa gloire par sa cruauté. On le surnommait « le boucher ». Il eut beaucoup d'ennemis, entre autres Pierre de Craon qui tenta de l'assassiner.

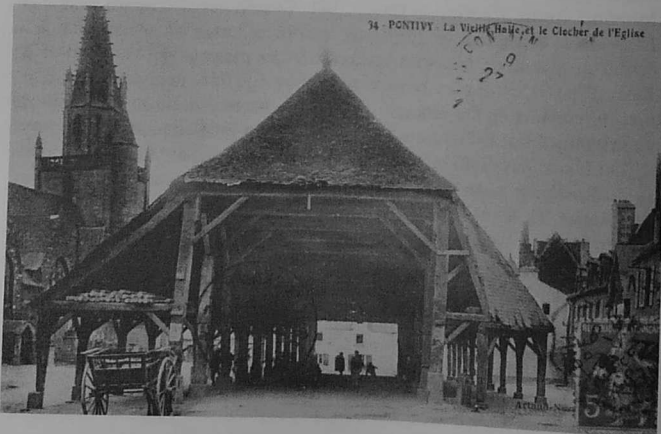
2875. Pontivy — Vue Panoramique



LA BRETAGNE PITTORESQUE
8342 - Pontivy
Le Chateau

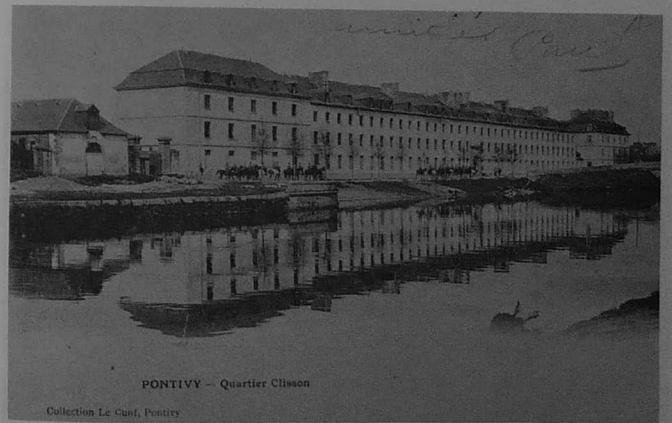


34 - PONTIVY. La Vieille Halle, et le Clocher de l'Eglise



PONTIVY — Quartier Clisson

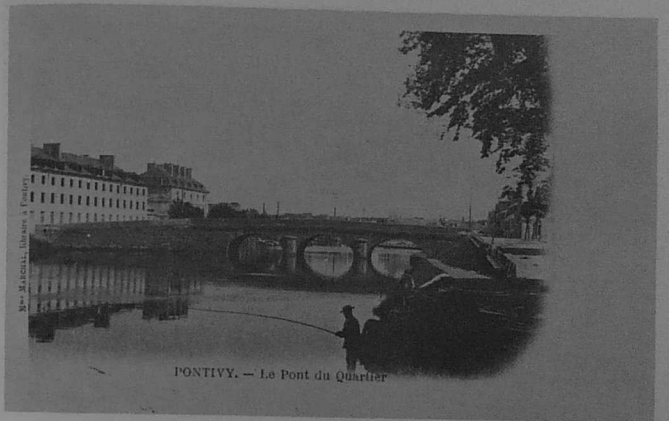
Collection Le Cusf, Pontivy





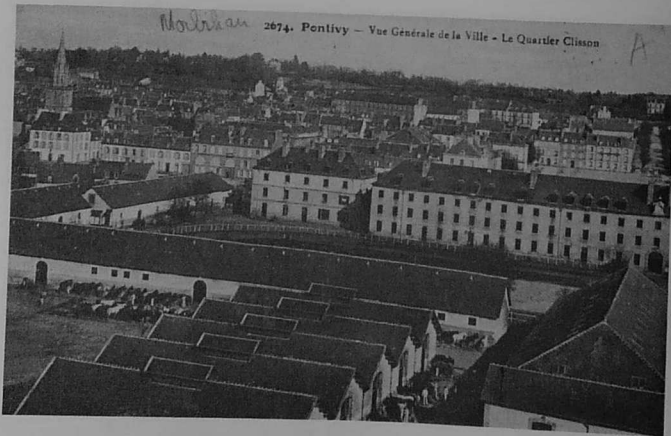
Collection Le Conf. Pontivy

Intérieur du Quartier Clisson à PONTIVY



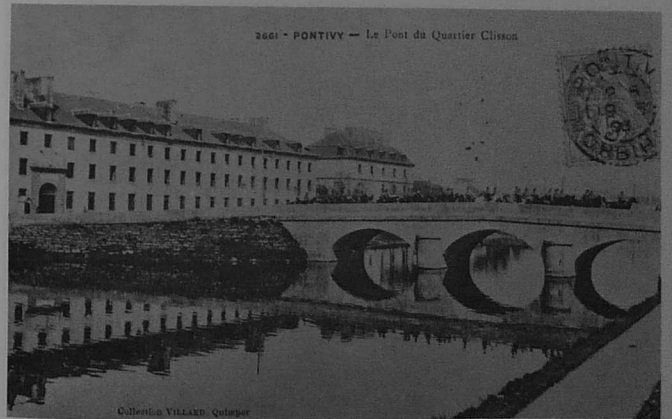
Mme. M. BERTHÉ, Libraire à Pontivy

PONTIVY. — Le Pont du Quartier



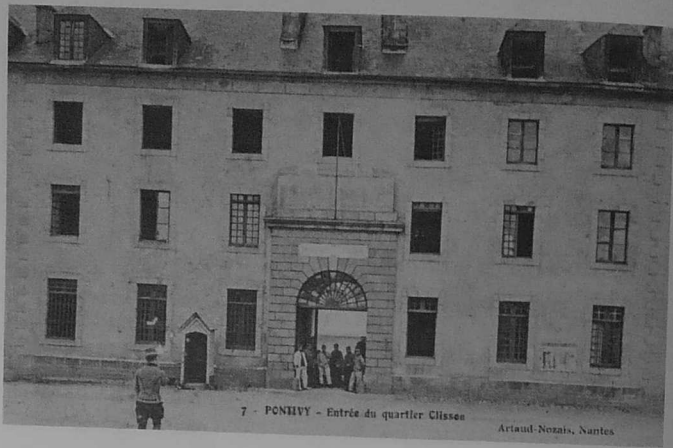
Morlaix 2674. Pontivy — Vue Générale de la Ville - Le Quartier Clisson

A



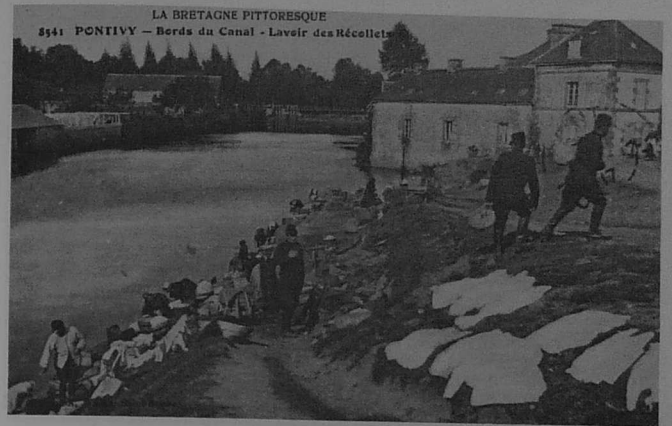
2661 - PONTIVY — Le Pont du Quartier Clisson

Collection VILLARD, Quimper



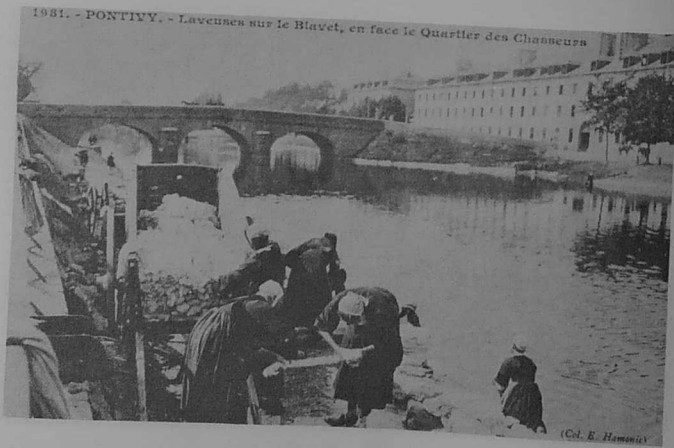
7 - PONTIVY - Entrée du quartier Clisson

Artaud-Nozais, Nantes



LA BRETAGNE PITTORESQUE

8541 PONTIVY - Bords du Canal - Lavoir des Récollets



1981. - PONTIVY. - Lavences sur le Blavet, en face le Quartier des Chasseurs

(Col. E. Hamon)



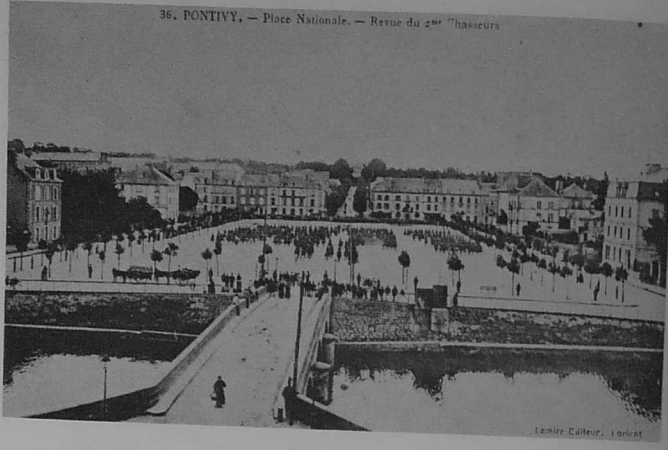
LA BRETAGNE PITTORESQUE

8537 Pontivy - Le Théâtre - La rue de L'armel

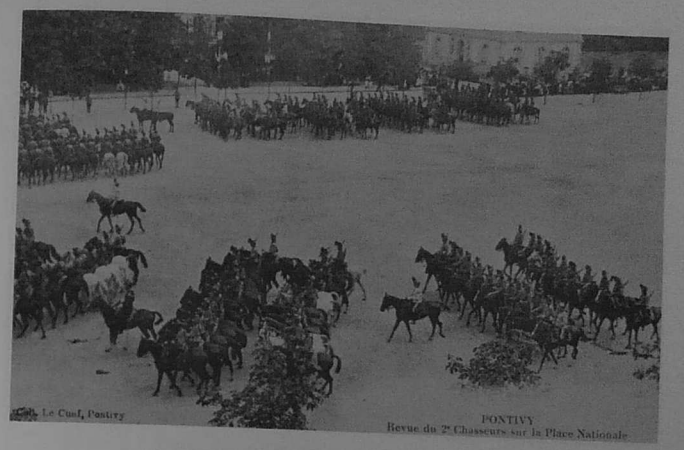
Collection A. Wasse, St-Brieuc



36. PONTIVY. — Place Nationale. — Revue du 2^e Chasseurs



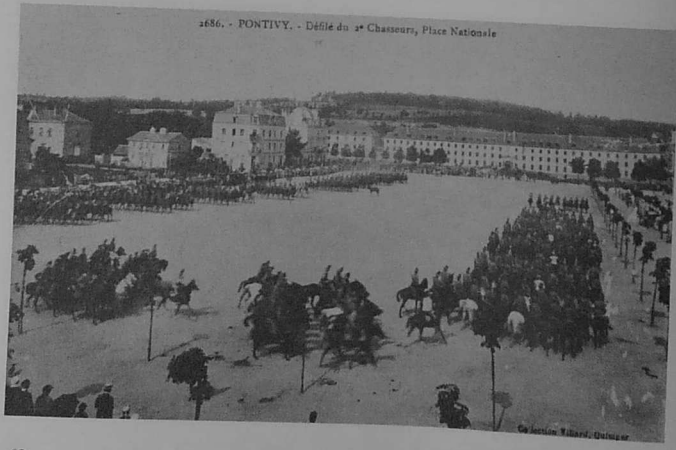
Léoniz. Editeur. Pontivy



Le Couf, Pontivy

PONTIVY
Revue du 2^e Chasseurs sur la Place Nationale

2686. - PONTIVY. - Défilé du 2^e Chasseurs, Place Nationale



Ed. Le Couf, Pontivy

2694. Pontivy. — La Place Nationale un jour de Revue du 2^e Chasseurs



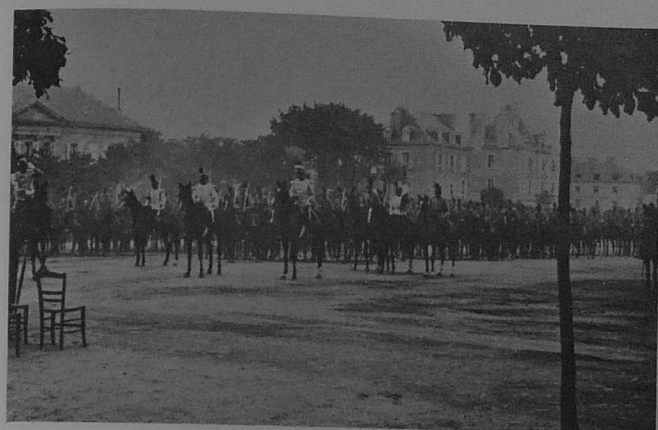
Collection Villard, Quimper



Imp. photographique A. Gelly, Charleville

468 2^{me} Chasseurs (Pontivy). — Escadron et Section de Mitrailleuses

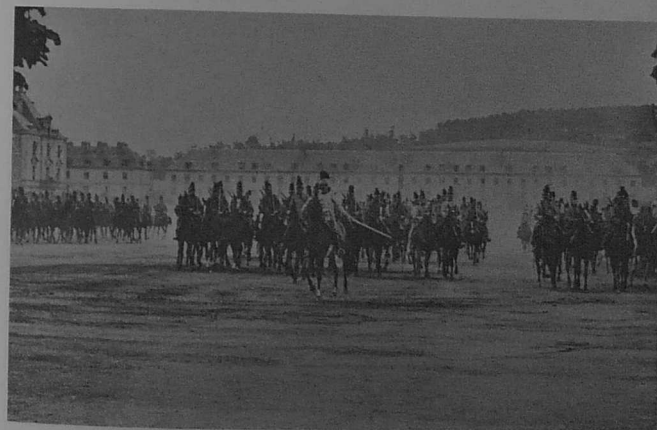
Jean Gilly



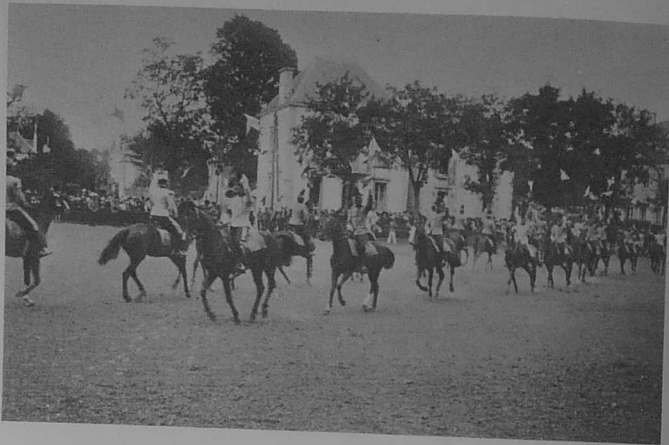
Parade sur la Plaine à Pontivy 1909



157 Course des Officiers du 2^{me} Chasseurs à PONTIVY



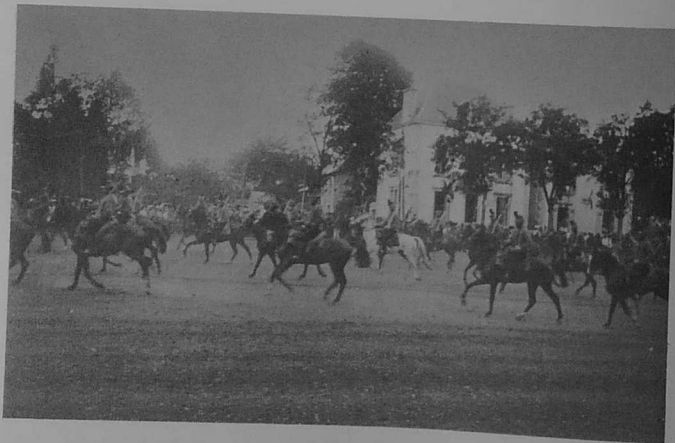
Pontivy 1909



Parade sur la Plaine à Pontivy 1909



Pontivy 1909



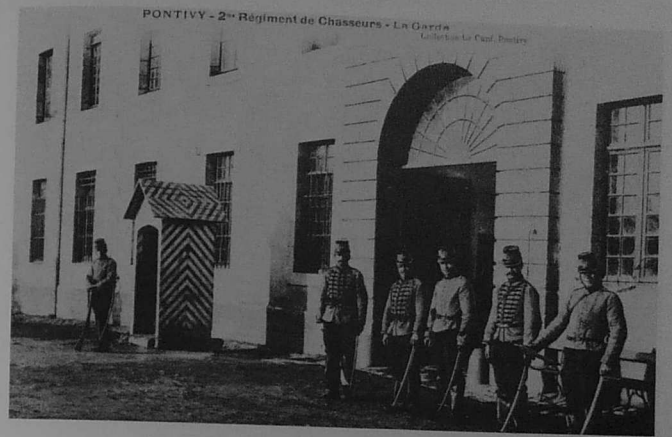
Pontivy 1909



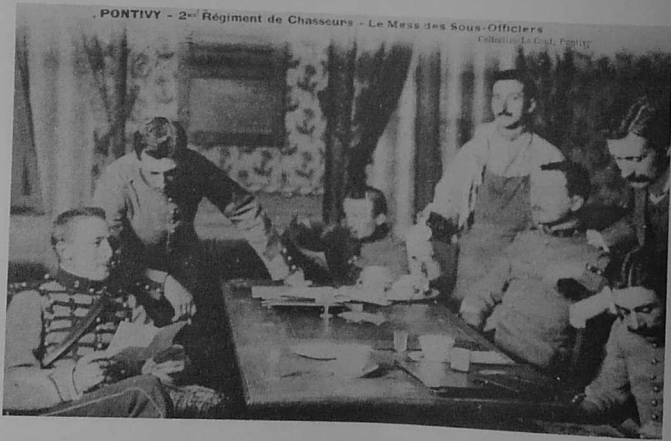
Pontivy 1909



Couraes Militaires du 2^e Chasseurs à PONTIVY Coll. Le Capit. Pénier



PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - La Garde Coll. Le Capit. Pénier

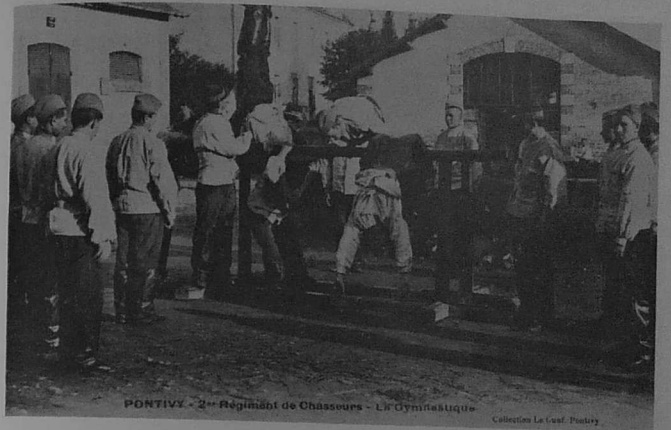
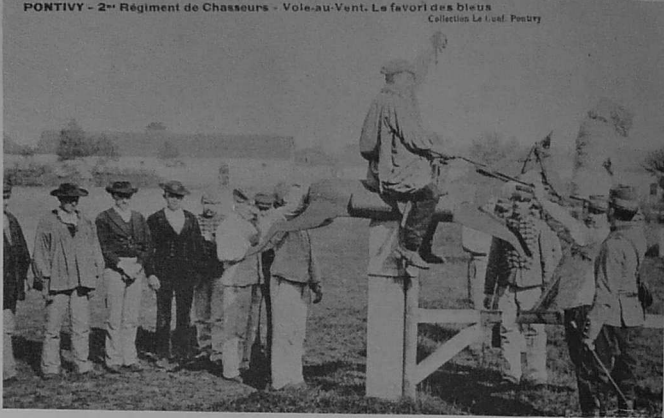


PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - Le Mess des Sous-Officiers Coll. Le Capit. Pénier



PONTIVY - L'Arrivée des bleus au Quartier et la Place Nationale Coll. Le Capit. Pénier

PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - Voie-au-Vent. Le favori des bleus
Collection La Casf. Postry

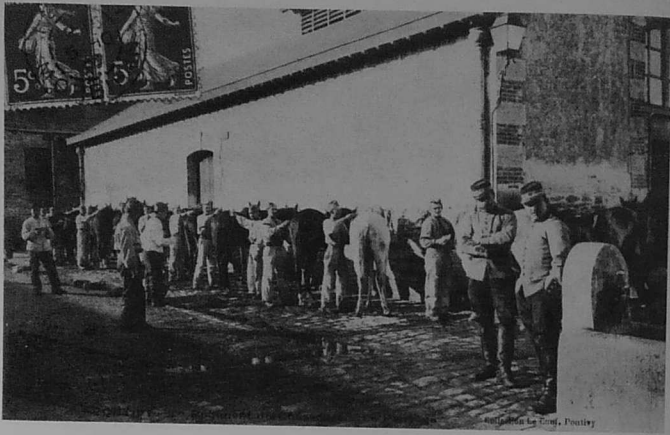


PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - La Gymnastique
Collection La Casf. Postry

PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - L'arrivée des bleus chez le Perruquier
Collection La Casf. Postry



PONTIVY (Morbihan)
Barracks of the Quarter
La Passage
Guerres, phot. P. B. B.



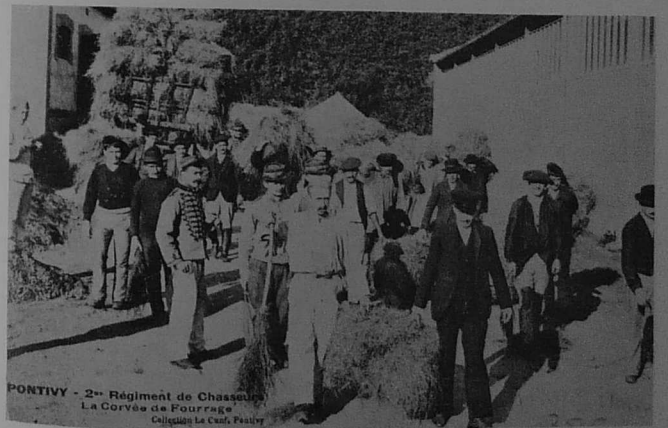
Collection La Cof., Pontivy



PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - La Corvée de Quartier

Collection La Cof., Pontivy

2641. - PONTIVY. - Le Bain des Chevaux du 2^e Chasseurs

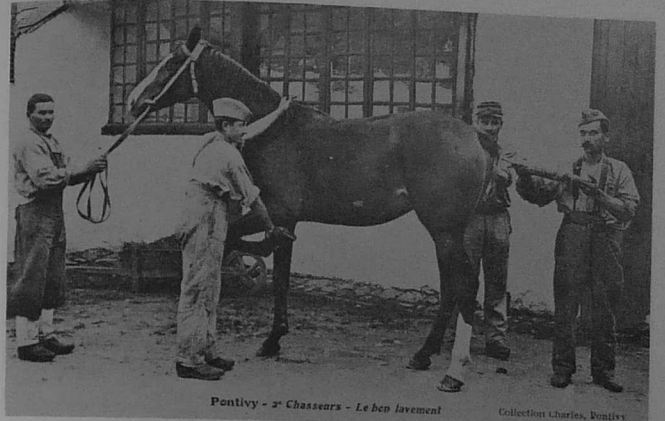


PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs
La Corvée de Fourrage

Collection La Cof., Pontivy



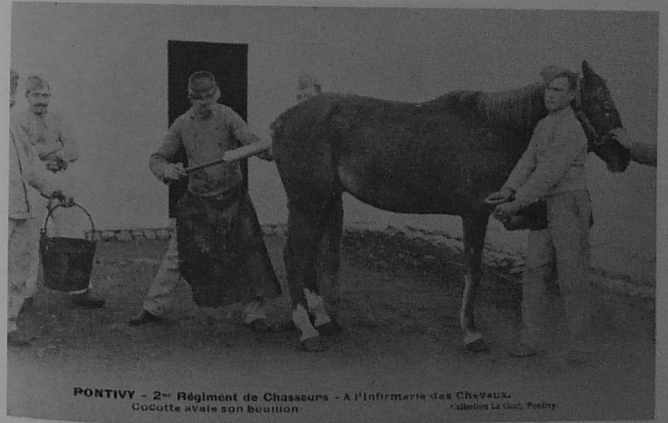
PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - La vie au Régiment
La distraction des gendres d'Ecuries
Collection Le Coaf, Pontivy



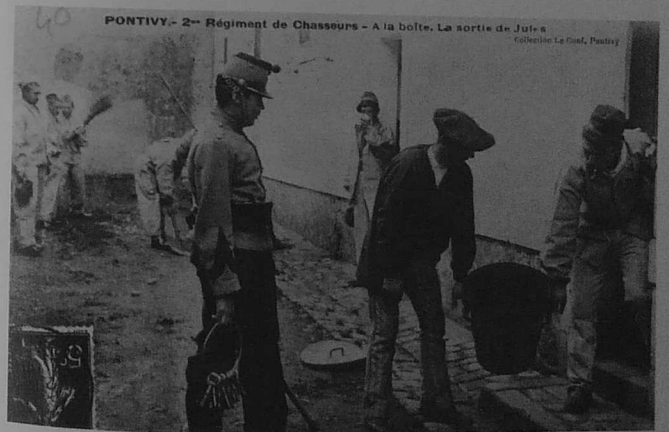
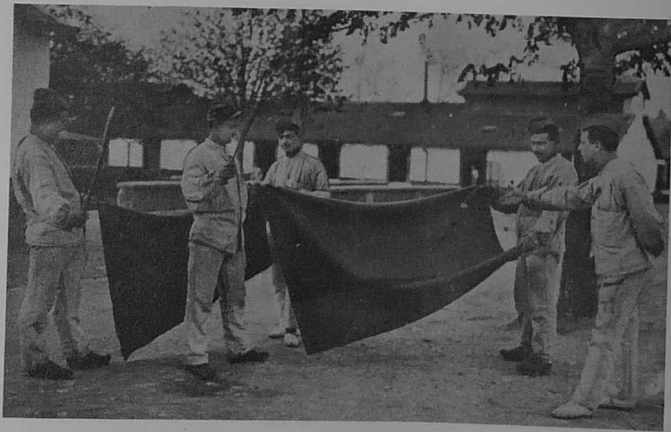
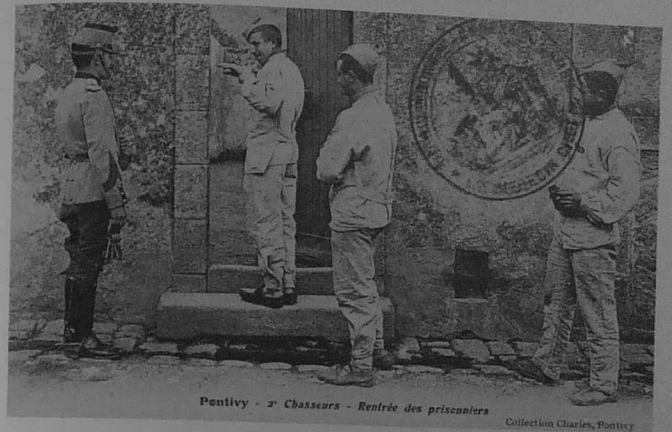
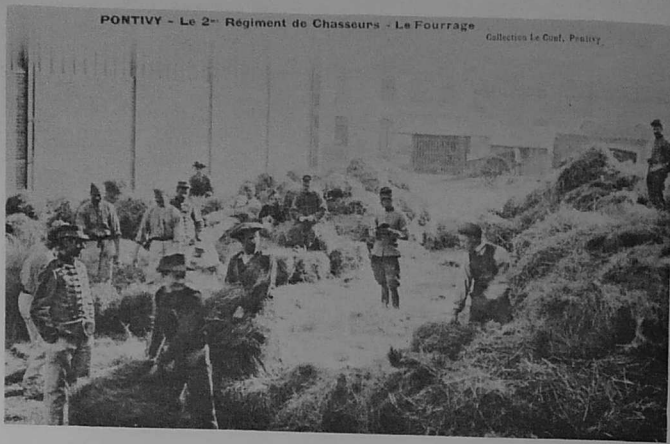
Pontivy - 2^e Chasseurs - Le bœuf lavement
Collection Charles, Pontivy

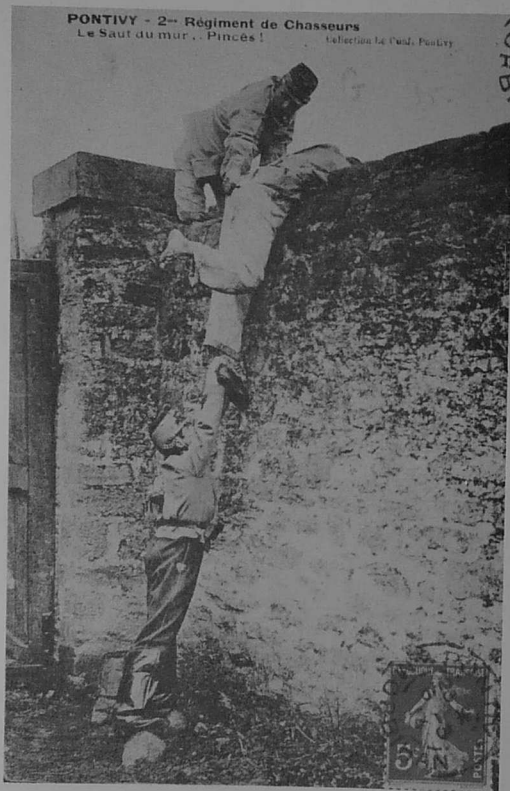


PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - La Passage
Collection Le Coaf, Pontivy



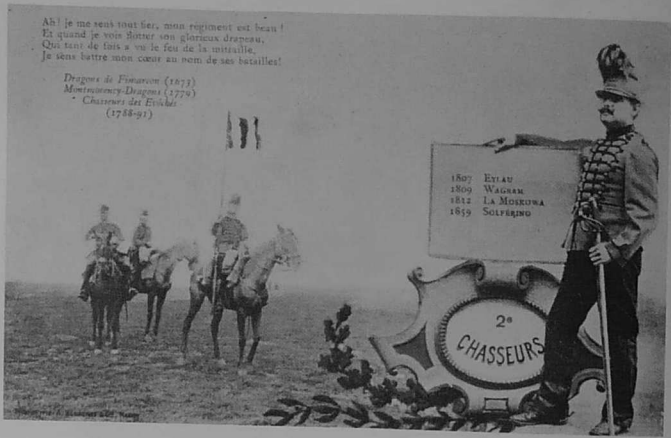
PONTIVY - 2^e Régiment de Chasseurs - A l'Infirmierie des Chevaux.
Cocotte avale son bouillon
Collection Le Coaf, Pontivy





Ah! je me sens tout fier, mon régiment est beau!
 Et quand je vois flatter son glorieux drapeau,
 Qui tant de fois a vu le feu de la bataille,
 Je sens battre mon cœur au nom de ses batailles!

Dragons de Fimarcon (1813)
Montenapery-Dragons (1778)
Chasseurs des Evêchés
(1788-91)



Adresse
 au
 Régiment

Au 2^{ème} RÉGIMENT
 DE CHASSEURS A CHEVAL
 3^{ème} Escadron 3^{ème} Peloton
 à *Conliège*
 Département *Moulins*



Pendant la guerre, les enfants de Pontivy font de la culture physique au quartier Clisson

Les gendarmes qui ont ordre de résister ne peuvent pas rester comme des statues. Comment stopper la poussée sans se défendre? Et cette défense passe naturellement par l'ACTION. Leur simple passivité serait inconcevable.

(LE PRINCE RINGUET « Le grand merdier »)

Journal des Marches et Opérations

- 1931 - Il existe, à PONTIVY, une 9^e compagnie de G.R.M. qui reçoit directement des élèves-gendarmes à cheval pour une instruction de 3 mois avant leur affectation définitive.
- 1932 - La 10^e compagnie de la 5^e légion de garde républicaine mobile (G.R.M.) est créée à PONTIVY. Elle est commandée par le capitaine LEDUC.
- 1933 - En décembre, le capitaine RIOUALLON prend le commandement de la 10^e compagnie.
- 1934 - Le 24 juin, la compagnie se déplace à LORIENT afin d'y assurer le maintien de l'ordre. Elle charge plusieurs fois, rue de Larmor, afin de dégager la gendarmerie dont les manifestants veulent s'emparer.
- 1935 - Du 30 mai au 9 juin et du 15 au 18 juin, la compagnie est déplacée à Paris. Vers cette époque est créé le peloton 167 à Pontivy.
- Du 23 au 30 juin, la compagnie participe à des manœuvres au camp de Meucon (Morbihan). Le général BILLOTTE, membre du conseil supérieur de la guerre, et le colonel GAILLET, commandant la 5^e légion de G.R.M., assistent à la manœuvre de la cavalerie avec groupe de mitrailleuses à cheval.
- Du 13 juillet au 3 août, la compagnie se déplace à Paris.
- Du 6 au 22 août, l'unité participe, aux côtés de nombreuses unités placées sous le commandement du commandant ROBI-TAILLIE, au maintien de l'ordre à Brest. Le 7 août, vers 15 heures, les pelotons interviennent place de la Liberté, rue de Siam, place Anatole-France et dans le quartier du Pilier Rouge.

De très nombreuses charges sont effectuées ; plusieurs barricades sont enlevées. L'ordre est rétabli le 8 août vers 02 heures. De nombreux gendarmes sont blessés.

Du 9 au 13 novembre et du 27 novembre au 8 décembre, la compagnie se déplace à Paris. Le personnel prend ses repas en commun dans un restaurant situé à proximité du cantonnement (caserne Monge). Le prix de la pension journalière est fixé à 12 francs (boisson non comprise).

Du 10 au 12 décembre, la compagnie se déplace à Bannalec. Le personnel est cantonné au café de la gare. Il est logé dans une vaste salle de danse non chauffée.

1936 - Du 31 janvier au 2 février, la compagnie se déplace à Quimper. L'effectif est le suivant : 2 officiers, 2 adjudants, 84 gradés et gardes, 84 chevaux et 3 camionnettes. Le personnel, logé à la caserne du Séminaire, prend ses repas au restaurant Le Goff, rue de la Providence.

Du 5 au 10 février, le peloton mobile 207 est déplacé à Paris. Le personnel est logé à la caserne Lourcine, 37 boulevard de Port-Royal. Il prend ses repas dans un restaurant voisin. Le prix de la pension est de 16 francs par jour.

Du 28 au 30 mars, la compagnie se déplace à Dinan afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de la manifestation de la fédération des contribuables. Le personnel est logé par les soins du 3^e bataillon du 71^e régiment d'infanterie (quartier Du Guesclin). Les commandants de peloton sont logés à leurs frais. Les chevaux sont attachés à la corde sous un hangar ouvert, au quartier du 19^e régiment de dragons.

Du 30 avril au 4 mai et du 9 au 11 mai, l'unité se déplace à Paris.

Du 29 au 31 mai, à l'occasion du voyage de Monsieur le Président de la République, la compagnie se déplace à Brest. Le personnel est hébergé, par le 2^e régiment d'infanterie coloniale, à la caserne de l'Harteloire. Les chevaux sont logés, en partie, dans les écuries ; les autres sont attachés à la corde dans la cour de la caserne.

Du 12 juin au 4 août, les pelotons mobiles 167 et 207 se déplacent à Paris. Ils n'emmènent ni leurs chevaux, ni leurs camionnettes. Ils assurent le maintien de l'ordre à l'occasion des réunions du parti social français et des manifestations du front populaire (notamment les 23, 29 et 31 juillet).

Du 13 septembre au 7 octobre, la compagnie se déplace à Lille (grèves dans l'industrie textile). Le 18 septembre, à 15 heures, le général POURNENE, commandant provisoirement la 1^{re} région, inspecte le cantonnement et « exprime sa satisfaction aux pelotons inspectés, pour la bonne tenue et l'utilisation optimale des moyens mis à leur disposition. Il regrette de n'avoir pu voir tous les cantonnements et il est persuadé que le même excellent moral existe dans toutes les unités ».

Du 10 au 12 octobre, l'unité se déplace à Pont-Château (meeting du front paysan).

Les 19 et 20 octobre, elle se déplace à Nantes (réunion organisée par le front populaire français).

Du 9 au 12 novembre, la compagnie se déplace à Paris. Les pelotons sont cantonnés caserne La Pépinière rue Laborde (8^e arrondissement).

Du 13 au 16 novembre, le P.M. 167 se déplace à Morlaix ; il est cantonné à l'hôtel « Bozellec ». Le P.M. 169 se déplace à Quimperlé ; il est cantonné à l'hôtel « Hervé et Garrec ». Le P.M. 207 se déplace à Quimper ; il est cantonné à la caserne La Tour d'Auvergne. Il s'agit, pour ces pelotons, d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de diverses manifestations communistes.

Du 21 au 23 novembre, la 6^e compagnie se déplace à Vannes. Le personnel est cantonné au quartier du 35^e R.A.D.

Du 12 au 14 décembre, l'unité se déplace à Lille.

Le 31 décembre, à 8 h 30, la compagnie fait mouvement vers Paris. A son arrivée en gare de Rennes, un message téléphonique annule le service. A 18 h 30, l'unité est de retour au quartier Clisson.

1937 – Du 2 au 4 janvier, la compagnie se déplace à Nantes, avec chevaux et camionnettes, à l'occasion d'une réunion du parti social français.

Du 16 au 18 janvier, le peloton mobile 169 se déplace à La Rocheservière (Vendée).

Du 23 au 25 janvier, la compagnie se déplace à Quimper. Le P.M. 167 est cantonné au restaurant « Coignec ». Le P.M. 169 est cantonné à l'hôtel de « Cornouailles ». Le peloton 207, démonté, est installé au restaurant du « Friant ».

Du 13 au 15 février, la 6^e compagnie se déplace à Pleyben (Finistère).

Du 20 au 22 février, les P.M. 167 et 207 se déplacent à Saint-Nazaire à l'occasion de la visite, dans cette ville, du président du Conseil. Les hommes sont logés à bord du paquebot « Mexique » et les chevaux sont cantonnés rue Dolmen.

Du 18 au 23 mars, la compagnie se déplace à Nantes. Elle est cantonnée au 65^e régiment d'infanterie, quartier Cambronne.

Du 24 au 26 mars, elle retourne à Nantes. Tout le personnel est alors cantonné au château de la duchesse Anne de Bretagne.

Du 27 avril au 3 mai, l'unité se déplace une nouvelle fois à Nantes. Elle est cantonnée dans les baraquements d'un terrain de sport.

Du 8 au 11 mai, les P.M. 167 et 169 se déplacent sans chevaux ni camionnettes à Paris. Leur cantonnement se situe au 21^e régiment d'infanterie coloniale à Clignancourt.

Le 22 mai, le chef d'escadron DECHÂTRE prend le commandement du 3^e groupe à Brest en remplacement du chef d'escadron ROBITAILLIE qui a été muté le 14 janvier.

Du 20 mai au 4 juin, la compagnie effectue une période d'instruction au camp de Meucon (le programme d'instruction figure en annexe 1).

Du 4 au 13 juin, l'unité se déplace à Nantes. Elle est cantonnée au 355^e R.A.C. Le P.M. 169 intervient énergiquement le 7 juin, à 17 h 20, pour dégager le carrefour des rues Boileau et du Calvaire.

Du 19 au 26 juin, la compagnie se déplace à Paris. Elle est cantonnée, caserne de G.R.M., à Champigny-sur-Marne.

Du 2 au 5 juillet, l'unité se déplace à Angers. Elle est cantonnée à la caserne Eblé appartenant au 6^e Génie.

Du 10 au 29 juillet, la compagnie se déplace à Paris. Elle est cantonnée au fort de Nogent-sur-Marne (7^e compagnie de G.R.M.).

Les 2 et 3 septembre, le « Royal » se déplace à Nantes. Il est cantonné dans le casernement du 65^e régiment d'infanterie.

Les 12 et 13 septembre, la compagnie se déplace à Nozay (Loire-Inférieure). Elle est cantonnée à la salle des fêtes.

Du 13 au 29 décembre, l'unité se déplace à Bordeaux. Elle est cantonnée caserne de la marine à Achard. Sa mission consiste à garder un sous-marin, un contre-torpilleur et deux chalutiers espagnols, ancrés au bassin à flot.

1938 – Du 31 janvier au 23 février, la compagnie retourne à Bordeaux dans les mêmes conditions qu'en décembre 1937. C'est le lieutenant EON qui commande pendant une permission du capitaine RIOUALLON.

Du 7 au 14 avril, les pelotons 167 et 207 se déplacent à Paris. Leur cantonnement se situe à l'hôpital militaire Villemin, rue des Récollets (10^e arrondissement).

Du 28 au 30 mai, la 6^e compagnie est dirigée sur Saint-Brieuc. Elle est cantonnée à l'école « Curie ». Sa mission consiste à maintenir la foule pendant le passage du cortège présidentiel.

Du 16 au 23 juillet, les P.M. 169 et 207 se déplacent à Paris à l'occasion du voyage des souverains anglais. Le personnel est cantonné à Pont-Yblon dans des garages aménagés en dortoir.

Du 20 au 27 septembre, la compagnie se déplace à Paris. Elle est cantonnée au fort de Charenton.

Du 11 au 14 octobre, la compagnie se déplace une nouvelle fois à Paris, à l'occasion de la visite du roi de Belgique. Elle est cantonnée pour partie à la 17^e compagnie (Gennevilliers). Le P.M. 207 est cantonné à Asnières.

Du 6 au 8 novembre, le « Royal » se déplace à Nantes. Il est cantonné pour partie au 355^e R.A. Le P.M. 207 est installé à la 11^e compagnie du Train. Sa mission consiste à surveiller l'usine Bréguet.

Du 10 au 14 novembre, la compagnie se déplace à Paris afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion du 20^e anniversaire de l'armistice. Le personnel est cantonné au 6^e régiment de dragons. Les camionnettes sont stationnées à la compagnie de G.R.M., à Nogent-sur-Marne.

Le 24, elle intervient aux usines Renault. Le 1^{er} décembre, elle fait mouvement d'urgence vers les villes de Nantes et Saint-Nazaire paralysées par la grève générale. La compagnie intervient énergiquement le 2 décembre aux chantiers de la Loire. La réquisition est levée le 14 décembre.

Cette année-là, le chef d'escadron LEBLANC prend le commandement du 3^e groupe à Brest.

1939 – Le 7 février, la compagnie se déplace à Perpignan. Sa mission consiste, dans un premier temps, à escorter à pied, du col de l'Ecluse au camp de Saint-Cyprien, une colonne de 2500 miliciens des brigades internationales (guerre d'Espagne). Dans un deuxième temps, elle garde le camp. Le 14 février, l'unité est mise en alerte pour résister éventuellement à une révolte de réfugiés. Les officiers supérieurs espagnols, qui les encadrent, garantissent qu'il ne se passera rien, et la suite des événements confirme leurs dires.

Le 18 février, 1000 Espagnols sont conduits au camp de concentration de Barcarès (à cette époque, le terme « camp de concentration » n'avait pas le sens que les expériences nazies ultérieures lui ont donné). La compagnie se dirige ensuite vers le camp d'Argelès afin de surveiller la construction des baraques et d'encadrer le camp. Elle regagne le quartier Clisson le 6 avril.

Du 29 juin au 4 juillet, les P.M. 169 et 207 se déplacent à Béziers à l'occasion du voyage du Président de la République dans l'Hérault. Le personnel est cantonné à la caserne Saint-Jacques (sapeurs-pompiers). Celui du P.M. 169 prend ses repas à l'hôtel

« Excelsior » (pension 24,20 francs la journée). Celui du P.M. 207 prend ses repas au restaurant « Paul Riquet » (au prix de 22 francs la journée).

Du 12 au 16 juillet, les P.M. 169 et 207 se déplacent à Paris afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de la fête du 14 juillet. Ils sont cantonnés au fort d'Ivry. Le 14 juillet, vers 8 heures, le service d'honneur se transforme en service d'ordre. La foule massée, tant place de la Concorde qu'aux abords immédiats de l'avenue des Champs-Élysées, envahit la chaussée. Le service est littéralement débordé et le personnel doit refouler les spectateurs à maintes reprises. Il parvient, en se heurtant à de grosses difficultés, à dégager la chaussée.

Le 25 août, comme en début d'année, la compagnie part assurer une mission de surveillance aux camps de Barcarès et de Saint-Cyprien. Le capitaine RIOUALLON est chargé d'assurer la police générale des camps. La réquisition est levée le 13 décembre.

1940 – Le 16 mai, la compagnie se déplace à Paris. Elle est organisée en deux pelotons (P.M. 18 et 19) qui disposent d'une mitrailleuse chacun. Le personnel est logé caserne Monge. Le 19, l'unité s'installe en point d'appui à Chelles. Les 1^{er} et 2 juin, la gare est bombardée. La conduite exemplaire du « Royal » lui vaut, le 8 octobre, une citation collective à l'ordre de la division.

Du 13 au 18 juin, la compagnie assure la sécurité du gouvernement qui se replie de Paris à Bordeaux. Elle assure cette même mission, du 28 juin au 2 juillet, pendant le repli de Bordeaux à Vichy.

Le 2 novembre, la 6^e compagnie est dissoute... pour se reformer aussitôt, caserne Charlier, à Châteauroux. Elle s'appelle désormais 5^e escadron de la 5^e légion de la Garde. C'est toujours le capitaine RIOUALLON qui commande. Il est épaulé par les lieutenants EON et MAUREL.

1942 – En novembre, l'armée d'armistice est dissoute mais la Garde subsiste. Le 25 novembre, le capitaine RIOUALLON est promu chef d'escadron. Il quitte son commandement. C'est le lieutenant YUNG (inscrit au tableau d'avancement) qui le remplace.

1943 – En mars, la Garde est rattachée au ministère de l'Intérieur.

1944 – Le 11 février, le 5^e escadron, commandé par le capitaine YUNG, fait partie d'un groupe à 5 escadrons sous les ordres du chef d'escadron RAULET. L'unité est cantonnée au Petit-Bornand. Elle doit investir, le lendemain, le plateau des Glières. Le 12 février, à 9 h 45, le capitaine YUNG ainsi que les gardes CARIOU, LANSALOT et COUTY sont tués.

1949 – Le 1^{er} janvier, le capitaine BROUILLET commande le 5^e escadron de garde républicaine. Son P.C. se trouve à Saint-Brieuc avec un peloton*. Le deuxième peloton** se trouve à Pontivy. La 3^e légion de garde républicaine, cantonnée à Nantes, est commandée par le chef d'escadron COLINET.

Le 17 juin, le peloton de Saint-Brieuc, commandé par l'adjudant-chef LE ROMANSER, et celui de Pontivy sous les ordres du lieutenant BUCQUOY se rejoignent à Lamballe pour aller à Paris. Le lieutenant MAILHARROU est le chef du détachement. Le 4^e escadron de Saint-Servan ainsi que l'état-major du 2^e groupe se joignent à lui à Dol-de-Bretagne. A Paris, le « Royal » est cantonné à Issy-les-Moulineaux dans la caserne de la 11^e compagnie de la G.R.P.

Le 24 juin, le peloton de Saint-Brieuc rejoint l'île d'Yeu. Il est cantonné au fort de Pierre Levée. Sa mission consiste à « interdire, à toute personne non autorisée, l'accès du fort et du terrain qui l'entoure ». Le 25 juin, le peloton de Pontivy vient également dans l'île pour participer à l'exécution de cette mission. Le 7 septembre, le « Royal » est relevé par l'escadron 4/3.

* Cantonné à la caserne Guébriant.

** Cantonné au quartier Clisson.

Du 1^{er} au 2 octobre, l'unité se déplace à Lorient. Sa mission consiste à maintenir l'ordre à l'occasion du vote pour la paix. Le personnel est logé à l'arsenal.

Cette année-là, probablement le 1^{er} juillet, le lieutenant MAILHARROU est promu capitaine.

1950 – Le 5 janvier, l'escadron 5/3 se déplace à Quimper. Il est cantonné, à la préfecture, dans la salle du conseil général. Il procède, le lendemain, à l'évacuation sans incident des locaux indument occupés par le personnel de l'Electricité de France.

Le 22 février, le peloton de Saint-Brieuc est placé sous réquisition « extrême urgence » afin d'interdire, sur la voie publique, une manifestation organisée par le comité d'action contre la guerre au Viet-Nam. Le 24 février, la réquisition est levée.

Le 27 février, le peloton de Saint-Brieuc participe aux recherches d'un nommé Maillot Gustave, meurtrier de 3 personnes. Le ratissage effectué à Prat ne donne aucun résultat.

Le 13 mars, l'escadron 5/3 se déplace à Caen. Il prend cantonnement dans l'usine « Cégédur » à Dives-sur-Mer, afin d'y assurer la liberté du travail. L'unité est renforcée par un peloton de Mayenne. Le service prend fin le 24 mars.

Le 25 mars, le peloton de Pontivy est mis en route sur Vannes afin d'y assurer l'ordre à l'occasion de la grève des employés de l'Electricité de France. Il est cantonné caserne De Lestrain. Il rejoint sa résidence le 27 mars.

Le 1^{er} avril, le « Royal » se déplace à Brest afin de maintenir l'ordre à l'occasion de grèves. Il est cantonné à « La Villeneuve » au 2^e dépôt des équipages de la Flotte. L'unité est renforcée par les pelotons de réserve ministérielle 5/3 de Saint-Brieuc du 1^{er} au 14 avril, et 7/3 de Guingamp du 15 au 23 avril. Le 17 avril, rue de Glasgow, le capitaine MAILHARROU ainsi que les gardes LOAS et BÉGOC sont blessés assez sérieusement au cours d'une charge. L'ordre est rétabli rue Coat-ar-Gueven. C'est le chef d'escadron LE MAUX, commandant le 2^e groupe de gendarmerie mobile, qui dirige l'ensemble des forces. Ce déplacement prend fin le 23 avril.

Le 1^{er} mai, l'escadron 5/3 se dirige de toute urgence à la caserne de gendarmerie de Pontanézen. Il est cantonné au 2^e dépôt des équipages de la Flotte. Sa mission se termine le 13 mai.

Le 1^{er} juin, le peloton de Pontivy participe, à l'île d'Yeu, à la garde du fort de Pierre Levée. Le lieutenant JEGO, de l'escadron 1/3 à Vitré, le commande jusqu'au 5 juillet, date à laquelle le lieutenant BUCQUOY rejoint son détachement. Le 23 juillet, le lieutenant QUENOY, de l'escadron 1/3, est désigné pour relever le lieutenant BUCQUOY. C'est son peloton qui relève Pontivy le 2 août.

Du 3 au 8 août, le peloton de Saint-Brieuc est désigné pour assurer le convoi de 6 chars M5 A1 de Saumur (Maine-et-Loire) à Mably (Loire).

Du 7 au 9 août, le peloton de Pontivy sert d'unité de manœuvre pour les candidats au brevet d'Arme au camp de la Lande d'Oué.

Le 24 août, le peloton de Pontivy est désigné pour assurer le convoi de six « half-track » de Vannes à Pontoise. La mission se termine le 28 août.

Le 30 août, le peloton de Pontivy assure le convoi d'un canon de marine de 140, avec ses accessoires répartis sur trois wagons plats et un wagon couvert, de l'arsenal de Lorient à celui de Toulon. La mission est terminée le 5 septembre.

Le 11 septembre, le peloton de Saint-Brieuc se déplace à Caen. Il est cantonné à la caserne « Claude Decaen ». Sa mission consiste à assurer la surveillance des convois de matériels militaires transitant par la gare de Médison. Il participe également, du 14 au 17 septembre, au maintien de l'ordre à Deauville à l'occasion du congrès Radical. A cet effet, les hôtels « Normandy » et « Royal » sont surveillés. La mission se termine le 26 septembre.

Le 1^{er} octobre, le groupe de commandement de l'escadron 5/3 se déplace, définitivement, de Saint-Brieuc à Pontivy.

Le 31 octobre, l'escadron se déplace à Brest. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du capitaine DE BARNEVILLE.

Du 13 au 16 novembre, le peloton de Pontivy assure le convoi de seize véhicules du Mans à Orléans.

Le 2 décembre, l'escadron se déplace dans la région de Saint-Brieuc.

Du 28 novembre au 5 décembre, 12 gardes du peloton de Saint-Brieuc sont désignés pour convoier 8 wagons de munitions de Kerhuon (Brest) à la Seyne-Tamaris-sur-Mer (Var). Le mouvement s'effectue par voie ferrée.

Du 5 au 12 décembre, 12 gardes du peloton de Pontivy assurent le convoi de 7 wagons de munitions de la pyrotechnie de Saint-Nicolas (Kerhuon) à la pyrotechnie de Toulon.

1951 – Au 1^{er} janvier, c'est le colonel BESSON qui commande la 3^e légion de G.M.

Du 5 au 7 janvier, 15 gardes du peloton de Saint-Brieuc escortent le train n° 215 qui transporte du matériel militaire de Cherbourg à Vannes.

Du 9 au 17 janvier, 12 gardes du peloton de Pontivy assurent le convoi d'un train militaire, transportant 14 chars M4 A1, de Cherbourg à Limoges.

Du 26 janvier au 1^{er} février, le peloton de Saint-Brieuc assure le convoi du train n° 300265 de Cherbourg à Périgueux.

Le 15 février, le peloton de Pontivy se déplace à Lorient.

Du 25 au 27 février, l'escadron se déplace à Brest.

Du 29 au 31 mars, 12 gardes du peloton de Saint-Brieuc assurent l'escorte d'un train de matériels militaires, de Rennes à Thouars.

Du 31 mars au 5 avril, 16 gardes du peloton de Pontivy assurent l'escorte du train de matériels militaires n° 300343, de Cherbourg à Lannemezan et Périgueux.

Du 5 avril au 18 mai, l'escadron 5/3 assure la relève d'un escadron de la légion détaché à Cherbourg. Il est cantonné au fort de Querqueville.

Du 21 au 24 mai, le peloton de Saint-Brieuc assure le maintien de l'ordre à Guingamp à l'occasion de la grève des ouvriers de l'usine « Tanvez ».

Du 7 au 10 juin, 7 gardes du peloton de Pontivy escortent 3 chars M4, de Vannes à Saumur, par voie routière.

Du 7 au 12 juin, 7 gardes du peloton de Saint-Brieuc escortent un convoi de 6 camions tracteurs « Somua », de Vannes à Montauban, par voie ferrée.

Du 1^{er} au 4 août, 15 gardes du peloton de Saint-Brieuc escortent, de Saint-Brieuc à Vannes et La Flèche, un convoi de 5 chars M4 et 18 camions « Chevrolet ». Le déplacement s'effectue par voie ferrée.

Du 3 au 7 septembre, l'escadron 5/3 participe aux manœuvres « Epervier » qui se déroulent dans la région de Campénéac.

Du 17 au 20 septembre, le peloton de Pontivy escorte du matériel militaire par voie routière, de Rennes à Vannes.

Du 4 au 8 octobre, un détachement du peloton de Saint-Brieuc assure l'escorte, par voie ferrée, de matériels militaires de Vannes à La Fère (Aisne).

Du 9 au 11 octobre, un détachement du peloton de Pontivy escorte, par voie ferrée, 8 canons de 105 m/m, de Dinan à Douai.

Du 6 au 11 décembre, un détachement du peloton de Saint-Brieuc escorte 24 « half-track » par voie ferrée, de Vannes à l'E.R.G.M. de Châlons-sur-Marne.

Cette année-là, les lieutenants PUREN, RONDEL et FRANÇOIS (qui passe capitaine le 1^{er} octobre) assurent successivement le commandement par intérim du 5/3.

1952 – Du 15 au 16 février, l'escadron 5/3 participe aux manœuvres « Griffon » qui se déroulent dans la région de Monfort-sur-Meu. Il met en œuvre 3 G.M.C., 3 P 45, 1 moto, 1 camionnette, 1 mortier de 60 m/m, 2 LFAC, 7 FM et 2 mitraillettes. Les liaisons radio sont assurées par 4 ZC 1 et 7 SCR 536.

Le 10 février, le peloton de Pontivy se déplace à Hennebont.

Du 13 au 21 février, un détachement de 7 gardes assure le convoyage de 12 remorques de parkage du génie et de 12 caisses de lot de bord, de La Flèche à Ardoise.

Du 17 au 26 février, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à Drancy.

Du 24 au 25 mars, le « Royal » se déplace à Brest.

Du 2 au 4 avril, il se déplace à Saint-Brieuc.

Le 1^{er} mai, l'effectif de l'escadron est augmenté. Un 3^e peloton est créé à Pontivy. Ceci permet à l'unité d'effectuer des déplacements à 85.

Du 26 mai au 15 juin, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à Maisons-Alfort et à Charenton. Le 6 juin, l'unité procède à l'évacuation de l'usine « La Valette » à Saint-Ouen occupée par des grévistes.

Du 19 au 27 juin, l'escadron se déplace à Hennebont afin d'y assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de manifestations interdites aux alentours des forges. Il rejoint le quartier Clisson chaque soir.

Le 4 juillet, l'escadron se déplace en Tunisie : effectif 85 (capitaine FRANÇOIS - S/Lieutenant RONDEL plus 83 gradés et gradés). Le matériel suivant est emporté :

– *Automobile* : 1 moto ; 1 VL ; 1 command-car ; 5 camions T 45 ; 1 GMC ; 1 camionnette ; 5 remorques ; 1 remorque « cuisine ».

– *Armement* : Individuel et collectif (2 mitrailleuses 7,62 m/m ; 1 mortier de 60 ; 1 mortier de 81 ; 150 grenades offensives ; 150 grenades F1 ; 300 grenades lacrymogènes.

– *Radio* : 1 SCR 284 ; 2 SCR 510 ; 3 ZC 1 ; 6 SCR 536 (sans pile) ; 4 EE 8.

Le déplacement s'effectue par voie ferrée de Pontivy à Marseille. Le 8 juillet, à 15 h 05, le personnel et le petit matériel embarquent à bord du « FLORIDA ». Le matériel lourd est chargé à bord du « NABEUL ».

Le 10 juillet, à 5 heures, le personnel débarque au port de Bizerte. Le peloton (n° 2) de Saint-Brieuc est cantonné à Souk el Arba. Sa mission consiste essentiellement à surveiller les axes et certains points sensibles par des patrouilles. Le séjour se déroule sans incident. Le 29 octobre, l'escadron embarque sur le « Taf-na » et rejoint sa résidence le 31.

1953 – Du 13 au 29 avril, l'escadron se déplace à Auvours (Sarthe) pour un séjour au camp. Le 1^{er} peloton porté est commandé par l'A/C COSSON. Le 2^e peloton porté est commandé par l'A/C GOELO. Le peloton A.M. est commandé par l'A/C MAISON-NEUVE (S.A.M.). L'unité dispose depuis quelques mois de 4 scout-cars, de 4 SCR 510 et de 5 SCR 535. L'escadron rejoint d'urgence Paris en raison d'une grève partielle des ouvriers des usines Renault.

Il est cantonné au fort de Vincennes, puis au fort de Charenton à partir du 26 mai. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du C.E. LAVALARD. Le 30 mai, l'unité rejoint sa résidence.

Vers le début du mois de juin, 12 gardes sont mutés en résidence à Brest.

Du 9 au 16 juin, l'escadron participe à l'exercice « colonne 11/2 » dans la région de Lorient (exercice de transmission avec le GRET/3).

Du 20 juin au 1^{er} juillet, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné, caserne Charra à Courbevoie. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du chef d'escadron LAUGERE.

Du 19 juin au 11 juillet, le peloton de Saint-Brieuc sert de troupe de manœuvre à l'E.O.G.N. au camp de La Courtine. Il est inspecté le 23 juin par le général AUBERT, commandant les forces de gendarmerie du camp.

Le 16 juillet, un peloton de Pontivy est envoyé d'urgence à Paris. Il est cantonné au fort de Noisy et renforce l'escadron 1/3. Il est relevé le 26 juillet.

Le 1^{er} août, l'escadron se déplace par voie ferrée à Toulouse. Il est cantonné caserne Pérignon. Le capitaine FRANÇOIS est logé à l'hôtel Régina. Le 3, l'escadron fait mouvement à Perpignan à l'occasion d'une manifestation de viticulteurs. Il est cantonné au quartier Joffre. Le 7, l'unité rejoint Paris. Elle est cantonnée au fort de Charenton. Sa mission, les jours suivants, consiste à occuper les centrales électriques de Saint-Ouen, Saint-Denis et Gennevilliers. Le 28 août, elle regagne sa résidence.

Du 4 au 9 septembre, l'escadron participe aux manœuvres de la 19^e division d'infanterie qui se déroulent au camp de Coëtquidan. Le directeur de la manœuvre est le colonel LE BIDEAU. Le directeur de l'arbitrage est le commandant THUILLIER.

Le 11 septembre, l'escadron se déplace à Fégréac (Loire-Inférieure). Il est cantonné à Saint-Nicolas de Redon aux établissements Poupart. Sa mission consiste à assurer une surveillance à la mairie de Fégréac et à garder un bulldozer qui travaille au remembrement de la commune. Le 7 novembre, deux pelotons sont renvoyés à la résidence. Le 3^e peloton reste seul à Fégréac. Le service prend fin le 23 novembre.

Le 24 novembre, le peloton de Saint-Brieuc (n° 2) se déplace à Fégréac. Il est cantonné à l'école publique.

Le 12 décembre, le peloton n° 1 relève le peloton n° 2.

Le 26 décembre, le peloton n° 3 relève le peloton n° 1.

1954 – Le 9 janvier, le peloton n° 2 relève le peloton n° 3.

Le 23 janvier, le peloton n° 1 relève le peloton n° 2.

Le 3 février, le peloton n° 2 est inspecté par le colonel COLINET.

Le 6 février, le peloton n° 3 relève le peloton n° 1.

Le 10 février, le peloton n° 2 est inspecté par le colonel BÉSSON, commandant la légion.

Le 1^{er} mars, le peloton n° 3 quitte Fégréac.

Le 1^{er} mars, le peloton de Saint-Brieuc se déplace à Saint-Nazaire, caserne La Briandais. Il est rejoint, un jour plus tard, par le détachement de Brest. Leur mission consiste à assurer la garde des chantiers américains la nuit, de 17 h 00 à 8 h 00.

Du 30 mars au 1^{er} avril, le détachement de Brest assure le convoyage de matériel militaire de Pont-de-Buis à Cherbourg par voie de terre.

Les 9 et 10 avril, l'escadron se déplace à Rennes. Il est cantonné caserne du Colombier.

Les 13, 14 et 15 avril, le détachement de Brest assure le convoyage de matériel militaire de Pont-de-Buis à Cherbourg par voie de terre.

Du 27 au 29 avril, l'escadron se déplace à Nantes. Il est cantonné à la caserne Mellinet.

Du 5 au 6 mai, le peloton de Brest assure le convoyage de matériel militaire de Pont-de-Buis à Cherbourg par voie terrestre.

Le 15 mai à 8 h 00, à l'issue du lever des couleurs, une minute de silence est observée. La lecture de l'ordre du jour sur DIEN-BIEN-PHU est effectuée.

Le 20 mai, le général HOLLEVILLE, commandant régional de la gendarmerie de la 3^e région militaire, inspecte l'unité.

Du 1^{er} au 3 juin, un détachement de Brest escorte un convoi de matériel militaire, par voie de terre, de Pont-de-Buis à Cherbourg.

Du 4 au 7 juin, l'escadron participe à la commémoration de la libération en Normandie. Il est cantonné, au centre de colonies de vacances, à Courseulles-sur-Mer.

Du 9 au 11 juin, le « Royal » participe à l'exercice D.I.T. à Lorient. Il est cantonné au quartier Frébault.

Du 13 au 22 juin, l'unité assure le maintien de l'ordre à Saint-Nazaire. Elle est cantonnée à la caserne de La Briandais. Sa mission consiste à « interdire l'accès au quartier des marées à toute personne étrangère au service ».

Du 29 juin au 1^{er} juillet, un détachement du peloton de Brest escorte un convoi de matériels militaires (poudres) de Pont-de-Buis à Cherbourg.

Du 8 au 11 juillet, l'escadron se déplace à Lisieux pour assurer le service d'ordre à l'occasion de la consécration de la basilique. Il est cantonné à l'école Michelet.

Du 11 au 16 juillet, l'escadron se déplace à Paris à l'occasion de la fête nationale. Il est cantonné à la caserne Mortier.

Du 22 au 23 juillet, un détachement de Brest assure le convoyage de matériel militaire de Pont-de-Buis à Cherbourg.

Du 10 au 14 août, le « Royal » assure le maintien de l'ordre à Saint-Nazaire à l'occasion du déchargement du porte-avions « Tripoli ». Il est cantonné à la caserne de La Briandais.

Du 19 au 21 août, le peloton de Brest escorte un convoi de matériel (poudre) de Pont-de-Buis à Caen par voie de terre.

Du 29 août au 10 septembre, il se déplace à Saint-Nazaire afin d'assurer la protection de wagons de munitions en gare de Montoir-de-Bretagne. Il est cantonné caserne de La Briandais.

Du 10 au 24 septembre, l'escadron participe à des manœuvres au camp de Coëtquidan. Il bivouaque à Launay près de Beignon.

Du 23 au 26 octobre, un détachement du peloton de Brest escorte un convoi de matériels militaires de Pont-de-Buis à Caen-Cormelles.

1955 – Du 17 décembre 1954 au 5 mai 1955, l'escadron se déplace au Maroc. Le 20, l'unité embarque à Marseille sur le bateau « Le Djenné » (les officiers en 1^{re} classe, les adjudants-chefs et adjudants en 2^e classe, les chefs et gendarmes en 3^e classe). Elle arrive à Tanger le 22 décembre à 12 heures. Le 24, l'escadron cantonne au camp Jécond à Port-Lyautey. Sa mission essentielle consiste à effectuer des patrouilles et des embuscades de nuit sur les principaux axes.

Le 5 février, l'escadron fait mouvement à Casablanca. Il est cantonné à la caserne Courtin. Sa mission est inchangée. Le 30 avril, le « Royal » embarque sur le « Maroc ». Il débarque à Bordeaux le 3 mai à 7 heures.

Le 1^{er} janvier, le chef d'escadron TANIQUA a pris le commandement du 2^e groupe de gendarmerie mobile à Saint-Servan.

Du 30 mai au 20 juin, l'escadron effectue un séjour au camp de Meucon. Il est inspecté le 2 juin par le lieutenant-colonel COLINET et le 15 juin par le lieutenant-colonel FRUT.

Du 21 juin au 10 juillet, l'escadron se déplace à Saint-Nazaire. Il est cantonné au camp de Beauregard (à 6 kilomètres de Saint-Nazaire).

Le 1^{er} juillet, le capitaine PACOT est adjoint au chef d'escadron TANIOU.

Du 13 au 17 juillet, l'escadron se déplace à Paris à l'occasion de la fête nationale. Il est cantonné au fort de l'Est.

Du 30 juillet au 3 août, l'escadron se déplace à Saint-Nazaire. Il est cantonné au camp de Beauregard. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du chef d'escadron POIRINE. Il intervient le 1^{er} août aux chantiers de Penhoët. Plusieurs charges sont effectuées. Les grenades offensives sont utilisées. 30 gendarmes sont blessés légèrement.

Du 17 au 22 août, l'escadron se déplace à Nantes. Il est cantonné à l'école mixte primaire François Dallet, boulevard des poilus, à 2 km de l'état-major des forces supplétives, caserne Lamoricière à Nantes. Il est placé, pour emploi, sous les ordres des chefs d'escadron PINAUD et BOGNEL. Le sous-lieutenant LE PERFF commande le peloton de Brest. L'escadron assure le maintien de l'ordre aux chantiers navals de Loire-Bretagne.

Du 8 septembre au 22 novembre, l'escadron se déplace à Nantes. Il est cantonné dans le manège de la caserne Lamoricière. Il assure, pendant cette période, diverses missions de maintien de l'ordre au cours desquelles une douzaine de gendarmes sont blessés. Il est placé, pour emploi, sous les ordres des capitaines ALCOUFFE et LAURENS.

Le 12 octobre, l'escadron prend cantonnement à la caserne de La Briandais afin d'intervenir dans la région de Saint-Nazaire. Le 17 octobre, il rend les honneurs à monsieur ROSETTI, ambassadeur du Chili, à l'occasion du baptême du cargo « L'Andelien ».

Du 11 au 13 décembre, l'escadron se déplace à Pont-L'Évêque (Calvados).

1956 - Du 21 décembre au 11 janvier, l'escadron assure la protection d'un chargement de munitions à Saint-Nazaire (300 wagons). Il est cantonné à la caserne de La Briandais.

Du 10 au 15 février, l'escadron se déplace à Paris par voie ferrée à partir de Saint-Brieuc. Il est cantonné au fort de Noisy-le-Sec. Il est placé, pour emploi, sous les ordres des C.E. MATHE, DELISLE et FOUILLARD.

Du 22 février au 18 juillet, l'escadron se déplace en Tunisie. Il utilise la voie ferrée de Auray à Marseille où il embarque le 26 février sur le « Cazalet ». Le matériel est embarqué sur le « Khélibia ». Le débarquement a lieu le 27. L'escadron est cantonné à Ferryville. Sa mission consiste essentiellement à effectuer des patrouilles de présence sur les axes et du contrôle de zone. Le 21 mars, l'escadron est en alerte M.O. à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de la Tunisie. Il assure ensuite la protection des biens ruraux français et effectue des services de nomadisation. Le 14 juillet, l'escadron 5/3 embarque à Bizerte sur le « Charles Plumier ». Il débarque le 15 juillet à Marseille et stationne une nuit au camp Sainte-Marthe. Il rejoint sa résidence le 18 juillet. Du 25 octobre au 6 décembre, l'escadron se déplace à Paris par voie ferrée. Il est cantonné au fort de Charenton à Maisons-Alfort. L'unité est placée sous les ordres du colonel POULAIN et du chef d'escadron MUNIER puis du chef d'escadron CUSSAC le 23 novembre. Ces services divers se passent sans incident.

1957 - Du 1^{er} au 17 janvier, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de l'Est. Au cours du voyage de retour par voie ferrée, le gendarme LE COLLETER tombe accidentellement du train. Il est écrasé par une machine qui vient en sens inverse.

Du 24 janvier au 17 février, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Charenton.

Du 26 mars au 3 avril, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Nogent-sur-Marne. Les officiers sont logés à l'hôtel.

Du 7 au 12 avril, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Nogent-sur-Marne.

Du 15 avril au 14 octobre, l'escadron se déplace en Algérie (effectif 100 - Capitaine FRANÇOIS - Lieutenant RONDEL - Lieutenant LIAUTHAUD). Il embarque le 17 sur le « Ville d'Alger » où il arrive le 19. Son matériel est embarqué sur le « Touggourt ». L'unité, scindée en deux pelotons, est cantonnée à Aïn-Roua et Kerrata. Sa mission consiste à effectuer des patrouilles blindées sur les axes, des contrôles routiers, des escortes de convois, des escortes de fonds et à mettre en œuvre des embuscades avec des éléments du 20^e Dragons. Il est placé pour emploi sous les ordres du chef d'escadron PETIT. Pour son retour vers la métropole, l'escadron embarque le 11 octobre sur le « Sidi-Ferruch », tandis que le matériel est embarqué sur « l'Atlas ». Le 15 octobre, l'escadron est dirigé vers Paris en réserve maintien de l'ordre au Plessis-Robinson et placé sous les ordres du lieutenant-colonel RABOT et du chef d'escadron AVIGNON. Il rejoint Pontivy le 20 octobre. Ce même jour, il repart vers Saint-Nazaire. Il est cantonné au camp de Beaugard puis à la caserne de La Briandais. Il est placé sous les ordres du colonel COLINET. Il intervient le 24 octobre pour dégager les locaux de la direction des chantiers de l'Atlantique occupés par des grévistes. Ce même jour, le capitaine LEVEQUE prend le commandement de l'unité.

Le 25 octobre, le « Royal » participe au dégagement de l'école Sainte-Thérèse qui sert de cantonnement à une unité de G.D. et qui est harcelée. Le 9 novembre, l'unité rejoint enfin sa résidence à Pontivy.

Du 8 au 12 décembre, l'escadron 5/3 se déplace au camp de Coëtquidan afin de servir de support aux examens du B.A. 1 et du B.A. 2.

Du 13 au 22 décembre, le « Royal » se déplace à Paris. Il est cantonné au quartier Carnot et est placé sous les ordres du lieutenant-colonel GUYOT et du chef d'escadron DEBRAIS. Sa mission consiste à effectuer des services d'ordre à l'occasion du voyage du général EISENHOWER qui vient participer à une session de l'O.T.A.N.

1958 - Du 14 au 17 février, déplacement à Paris - Cantonnement au fort de Vincennes (réserve maintien de l'ordre). L'escadron est placé, pour emploi, sous les ordres du chef d'escadron CHARBONNEL.

Du 14 mars au 4 avril, déplacement à Paris - Cantonnement caserne Guynemer à Rueil-Malmaison (réserve M.O.).

Du 3 au 8 mai, déplacement à Paris - Cantonnement caserne Charras à Courbevoie. L'escadron est placé pour emploi sous les ordres du lieutenant-colonel CANN et du chef d'escadron JUSTEAU.

Du 20 juin au 15 novembre, déplacement à Orléansville (Algérie). Le personnel embarque le 24 juin à Marseille sur le « S/S Joffre ». Le matériel est embarqué sur le « Touggourt ». L'unité est cantonnée à « La Ferme ». Elle est placée sous les ordres du chef d'escadron IEHL. Sa mission consiste à effectuer des reconnaissances d'axes et des patrouilles de nuit. Un peloton « d'action psychologique » est mis en place. Le 3 juillet, un peloton se déplace à Tizi-Ouzou pour assurer la sécurité lors du passage du général DE GAULLE, entre l'aérodrome et Tizi Ville. La même mission lui est dévolue le 23 juillet pour le général JOUHAUD. Un service d'ordre est mis en place le 28 août au Pont de Chélif à l'occasion de la visite de Monsieur Robert BURON, Ministre, représentant le chef du gouvernement français. Le 30 août, l'escadron quitte Orléansville et s'installe à Kherba (secteur de DUPERRE). Pendant ce séjour, il monte de nombreuses embuscades et est amené à réagir contre des tirs de harcèlement. Du 21 au 23 octobre, deux pelotons sont détachés à Souk el Etnine et Sidi Yousset afin d'assurer la sécurité d'un chantier de travaux publics. Le 4 novembre, l'escadron fait mouvement pour la ferme « Grosse Tête », son nouveau cantonnement, à 2 km au sud de Kherba. Le 8 novembre, le personnel et le matériel sont embarqués à bord du « Sidi Ferruch ». Le 15 novembre, l'unité regagne sa résidence.

1959 - Du 25 juin au 15 décembre, l'escadron se déplace en Algérie. Après une halte au camp Sainte-Marthe à Marseille, l'unité embarque sur le « S/S Maréchal Joffre » pour le personnel et le

« Touggourt » pour le matériel. Le précurseur (lieutenant LASSIETTE) traverse la Méditerranée sur le « Ville de Tunis ». L'escadron est cantonné dans les environs d'Alger. Villa « La Rose-raie » (2^e peloton), Maison des cadres El Riath (1^{er} peloton), Villa Viard (3^e peloton) et P.H.R. sur la commune de Birmandreis. Sa mission consiste à effectuer des surveillances, des contrôles, des opérations plage, des patrouilles et des embuscades. Les 16 et 17 septembre, l'escadron garde la station de radio diffusion et télévision FRANCE V, boulevard Bru, à l'occasion de la retransmission des discours du général DE GAULLE. Le 5 novembre, l'unité est inspectée par le général de division BEZANGER. Fin octobre 1959, est mise en place dans les escadrons une équipe renseignement et action (E.R.A.) qui regroupe certains gradés de l'unité, certains gendarmes départementaux, ainsi que des inspecteurs de police, des gardes champêtres, des interprètes et la direction de la police urbaine. Le 12 décembre, le « Royal » embarque pour la métropole sur le « Sidi Ferruch ». Le 19 décembre, il arrive en gare de Pontivy. Le lieutenant BARRE est affecté au 5/3 à compter du 1^{er} septembre 1959.

1960 – Du 24 janvier au 25 février, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à la caserne Mortier (réserve M.O.). A compter du 10 février, il est en réserve au palais de l'Élysée. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du lieutenant-colonel SAULNIER.

Le 22 mars, le « Royal » se déplace à Paris à l'occasion du voyage de Monsieur KROUTCHEV en France. Il est cantonné à la caserne De Croy à Versailles. Le 25 mars, l'escadron fait mouvement sur Marseille via Moulins (caserne Jaguin). Il est cantonné au camp Sainte-Marthe et se trouve placé sous les ordres du colonel GAILLARD et du chef d'escadron POLI. Le 30 mars, l'escadron retourne à Versailles sous les ordres du colonel LE DALL. Le 3 avril, il regagne sa résidence à Pontivy.

Du 6 au 7 avril, l'escadron se déplace à Quimper, caserne de la Tour d'Auvergne, à l'occasion d'une manifestation paysanne. Il se trouve placé sous le commandement du colonel DU LO-RIER. Le « Royal » charge plusieurs fois près de la gare S.N.C.F. 12 gradés et gendarmes sont légèrement blessés.

Du 8 au 15 avril, l'escadron se déplace à Nantes où il est cantonné caserne Richemont. Il se trouve sous les ordres du chef d'escadron VUILLAUME, du capitaine JARRIER et du chef d'escadron VILLENET. Sa mission consiste à assurer le maintien de l'ordre à l'usine Sud-Aviation.

Le 3 mai, l'escadron se déplace à Nantes. Il est cantonné caserne Richemont. Sa mission consiste à assurer le maintien de l'ordre, notamment à l'occasion du lancement du paquebot « FRANCE », le 10 mai, aux chantiers navals de Penhoët. Le 12 mai, il regagne Pontivy.

Du 21 mai au 18 juin, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Romainville, puis au quartier Carnot. Les forces de l'ordre sont placées sous le commandement du lieutenant-colonel CUSSAC et des chefs d'escadron LATOUR et LAURENT. Sa mission consiste à garder, en permanence, le centre d'internement à Vincennes. (Pendant ce temps-là, à Pontivy, se déroule, du 28 mai au 4 juin, l'exercice « Pâquerette » auquel participe l'escadron dérivé 5/2).

Du 19 juin 1960 au 17 janvier 1961, l'escadron se déplace en Algérie. Le personnel et le matériel sont embarqués sur le « S/S Sidi Okba ». L'unité est d'abord installée sur les gradins du stade Fouques-Duparc à Oran. Elle est placée successivement, pour emploi, sous les ordres du général COULIN, des colonels CHANDELLIER et FOCHE, du lieutenant-colonel DURET, des chefs d'escadron GERMIER, GENAY, PROVOST et MAIROIS. L'escadron est inspecté par le général de division PIQUETON, inspecteur général de la gendarmerie. Il est cantonné ensuite près d'Oran, à la mairie, l'école de Nazareg et la ferme Dufour. Sa mission consiste à effectuer des ouvertures de routes et des escortes sur le territoire du secteur opérationnel de Saïda. Le 19 octobre, vers 22 heures, le gendarme Claude LE ROUX est tué au cours d'une embuscade. Le 16 novembre, l'escadron se déplace à Alger. Il est cantonné dans les locaux de l'école militaire annexe des transmissions à Air France. Il est placé sous les ordres des lieutenants-colonels DEBROSSE, RABOT et COLOMBIÉS et des chefs d'escadron JUSSEAU, IEHL et PIETRI. Sa mission consiste, essentiellement, à effectuer des opérations de

bouclage et à assurer le maintien de l'ordre à Alger à l'occasion de la visite du général DE GAULLE, président de la République. Les 10 et 11 décembre, l'escadron intervient énergiquement rue Charles Péguy à Alger. Deux gendarmes sont sérieusement blessés. Le 14 janvier, l'escadron embarque sur le « Sidi Okba » et rejoint sa résidence à Pontivy le 17.

1961 – Le 1^{er} avril, le capitaine LEVEQUE est affecté à la compagnie de Parthenay (Deux-Sèvres).

Le 22 avril, l'escadron se déplace à Paris. Il est placé sous les ordres du colonel LE FLEM et des chefs d'escadron TANNIOU, CATTEAU et PIERRISNARD. Il est cantonné, caserne Charras, à Courbevoie. Le 10 mai, il assure le jalonnement, avenue des Champs Elysées, à l'occasion du transfert des cendres du maréchal LYAUTEY.

Le 3 juin, il assure un service d'ordre à l'occasion du salon du Bourget (écrasement au sol de l'avion U.S. B 58). Le 7 juin, il regagne Pontivy.

Du 23 avril au 3 mai, l'escadron dérivé est mis sur pied au quartier Clisson à Pontivy.

Du 8 au 14 juin, l'escadron se déplace à Quimper. Il est cantonné à la caserne de la Tour d'Auvergne. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du chef d'escadron GIGUET afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de manifestations paysannes.

Du 15 au 24 juin, l'escadron intervient de nombreuses fois dans les Côtes-du-Nord pour disperser des manifestations d'agriculteurs à Tréguier le 15, à Guingamp le 17, à Rostrenen le 18, à Mûr-de-Bretagne le 19, à Maure-de-Bretagne le 21, à Lamballe le 22 et à Dinan le 24. Le 17 juin, il est inspecté par le colonel LAVAL.

Du 13 juillet au 12 août, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné caserne Limoges à Versailles puis à la caserne Charras à Courbevoie. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du colonel LE FLEM et du chef d'escadron CISSARAGUE.

Le 19 août, le capitaine OGE prend le commandement du « Royal ».

Le 23 août 1961, l'escadron se déplace à Constantine. Le 30 août, il traverse la Méditerranée sur le paquebot « Gouverneur général Chanzy ». Il est cantonné dans une annexe de la caserne Bardo à Constantine, à partir du 31 août. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du colonel LE GLEUHER et des chefs d'escadron GAYRAL, CIAIS, BOUTIN et MILLARD et du capitaine LE DORZE. Sa mission consiste à effectuer des patrouilles de surveillance et des contrôles routiers. Le 11 septembre, l'unité quitte Constantine pour M'sila afin d'assurer la garde du centre d'hébergement de Djorf. Le 24 septembre, le colonel MAFFI-BERTHIER inspecte l'escadron. Le 18 octobre, le « Royal » revient à Constantine. Le 4 février 1962, il embarque sur le « Sidi Okba » et regagne Pontivy le 7 février.

1962 – Le 26 octobre 1961, le général LA BOUERIE, et le 13 novembre le général DAILLY, le colonel DU LORIER, le lieutenant-colonel MEYROUS, le chef d'escadron TANNIOU inspectent les bâtiments du quartier Clisson à Pontivy.

Du 8 au 12 mars 1962, l'escadron est mis à la disposition du chef d'escadron MAROIS pour garder à vue, caserne La Trémoille à Vitré, certains officiers interpellés.

Le 20 mars, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Romainville. Il est placé, pour emploi, aux ordres du colonel LE FLEM et du chef d'escadron BERNARDEAU. Le 10 mai, il regagne Pontivy.

Le 15 avril, le capitaine VINET prend le commandement du « Royal ». Il remplace le capitaine OGE qui va commander l'escadron 6/10 ter de G.M. à Bordj-Bou-Argeridj.

Le 25 juin, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au quartier Carnot à Vincennes. Il regagne Pontivy le 17 juillet.

Le 17 août, l'escadron se déplace à Quimper. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du capitaine MAISONNAVE.

Le 25 septembre, l'escadron se déplace à Paris à l'occasion de la visite du roi OLAF V de Norvège. Le 29, il regagne Pontivy.

Le 3 octobre, l'escadron intervient à Auray. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du chef d'escadron POLI.

Le 16 octobre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de l'Est. Il participe, notamment, au service d'ordre mis en place à l'occasion du voyage officiel de Monsieur KEKONNEN, président de la République de Finlande. Il regagne Pontivy le 12 novembre.

Le 23 novembre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à la caserne Clignancourt. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du colonel DUBOIS et du colonel LOUVET. Le 20 décembre, il regagne Pontivy.

1963 – Le 8 janvier, l'escadron se déplace à Paris. Comme le cantonnement mis à sa disposition, à l'île Saint-Germain, est inhabitable, il s'installe aux Mureaux dans des baraques mises à sa disposition par l'escadron 7/1 bis. Sa mission consiste, essentiellement, à effectuer des contrôles de personnes et de véhicules circulant sur la voie publique. Il regagne Pontivy le 6 février.

A compter du 11 février, l'escadron assure, lorsqu'il se trouve à la résidence, la protection de Monsieur MESSMER, ministre des Armées, à Saint-Gildas de Rhuys (Morbihan).

Le 12 février, le colonel LE FLEM inspecte l'escadron.

Le 25 mars, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné caserne des Célestins et se trouve placé, pour emploi, sous les ordres du capitaine JARRIER. Il assure, notamment, le service d'ordre à l'occasion du voyage officiel de Monsieur LOPEZ MATEOS, président de la République des états-unis du Mexique. Le 21 avril, l'escadron accompagne le général DE GAULLE à l'occasion de son déplacement officiel à Tagnon, Arc-en-Barrois, Andelot, Nogent-en-Bassigny, Montier-en-Der (Haute-Marne). Le 28 avril, il regagne sa résidence à Pontivy.

Le 27 mai, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à Rueil-Malmaison. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du lieutenant-colonel PANNETRAT. Il participe, notamment le 28 mai, au service d'ordre mis en place à l'occasion du voyage officiel du roi et de la reine de Suède. Le 31 mai, il regagne Pontivy.

Du 11 au 16 juin, l'escadron est déplacé dans la région d'Angoulême (Fléac, Archingeay, Puydrouard, Châtillon-sur-Sèvre, Surgères).

Le 14 juillet, l'escadron se déplace en Algérie. Il embarque à Marseille sur le « Djebel Dira » et débarque à Mers el Kébir. Il est cantonné à Aïn-Témouchent. Sa mission consiste, essentiellement, à effectuer des patrouilles et des escortes. Le 4 septembre, le sous-lieutenant LELIEVRE, nouvellement affecté, rejoint le 5/3. Il remplace le lieutenant BARRE qui vient d'être affecté, le 23 juin, à Sidi-bel-Abbès (assistance technique).

Le 6 novembre, le capitaine VINET est promu chevalier de la légion d'honneur. Le 19 décembre, l'escadron regagne Pontivy.

1964 – Du 28 janvier au 10 février, l'escadron se déplace à Nantes et Saint-Nazaire. Il est cantonné à Pornichet. Il assure un service d'ordre aux fonderies à Saint-Nazaire.

Du 12 au 18 février, l'escadron se déplace à Châteaulin. Il est cantonné à la salle des fêtes et a pour mission de garder la sous-préfecture.

Le 4 mars, l'escadron se déplace à nouveau à Châteaulin. Il est cantonné dans les salles de banquet « Labat et D'hervé ». Sa mission est la même qu'en février.

Le 10 mars, l'unité se déplace à Quimper. Elle est cantonnée à la salle des fêtes de la ville. Sa mission consiste à garder la préfecture. Le 19 mars, elle regagne Pontivy.

Le 12 août, l'escadron se déplace à Boulouris (Var). Sa mission consiste à assurer la protection éloignée autour de la Nécropole, ainsi que la surveillance des crêtes dans un rayon de 500 à 1000 mètres. Le 17, il regagne sa résidence.

Le 22 septembre, l'effectif de l'escadron est de 151 officiers, gradés et gendarmes.

Du 9 au 13 octobre, l'escadron participe aux manœuvres nationales « Armor » (triangle Châteaulin, Pontivy, Saint-Brieuc).

Le 25 novembre 1964, le lieutenant LASSIETTE est muté à l'escadron 8/2 de gendarmerie mobile au Havre.

1965 – Le 11 février 1965, l'effectif de l'escadron à Pontivy et Rennes atteint 146.

Du 11 au 16 février, l'escadron se déplace au camp de Coëtquidan afin de fouiller et de surveiller les locaux à l'occasion de la visite du général DE GAULLE, le 16 février. Le 12 février, l'unité est inspectée par le général ROBITAILLIE.

Du 29 mars au 24 avril, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort d'Issy-les-Moulineaux. Sa mission consiste à assurer la garde du palais de l'Élysée. Le 10 avril, le lieutenant AUGER, Robert est affecté à l'escadron.

Du 27 au 30 avril, l'escadron 5/3 sert de support à l'E.O.G.N. en voyage d'études dans la région de Pontivy.

Le 4 juin, le capitaine VINET est muté au détachement de gendarmerie française d'assistance technique à la République Malgache. C'est le lieutenant AUGER qui prend, provisoirement, le commandement de l'escadron.

Du 18 au 22 mai, un peloton de l'escadron participe au service d'ordre mis en place à l'occasion du voyage du général DE GAULLE dans la Sarthe.

Les 31 mai et 1^{er} juin, l'escadron se déplace à Paris à l'occasion du voyage officiel du roi d'Afghanistan. Le 2 juin, il gagne Cherbourg afin d'y assurer l'ordre à l'occasion du voyage de Monsieur POMPIDOU, 1^{er} ministre. Le 4 juin, l'escadron regagne Pontivy.

Le 15 juin, l'escadron se déplace à Rambouillet. Sa mission consiste à surveiller certains itinéraires routiers empruntés par le

général DE GAULLE qui effectue un déplacement officiel dans la région Rambouillet - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Dreux. Le 20 juin, il regagne sa résidence.

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, l'unité fournit des détachements pour renforcer les postes et brigades côtiers.

Le 1^{er} août, le capitaine ROUET prend le commandement de l'escadron. Le 26 novembre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné quartier Drouot à Satory. Il assure un service de surveillance à la prison de Fresnes. Le 2 décembre, il prend cantonnement à Louveciennes (Seine-et-Oise). Le 29 décembre, il regagne Pontivy.

1966 – Le 4 avril, le chef d'escadron BONNARD inspecte l'escadron.

Du 21 au 30 avril, l'escadron est mis à la disposition du commandant de groupement de gendarmerie départementale à Rennes, afin d'y assurer le service d'ordre à l'occasion de la foire de Rennes.

Le 16 mai, le général de brigade GERMAIN inspecte le quartier Clisson.

Les 27 et 28 mai, déplacement à Vannes.

Le 4 juin, déplacement à Lorient.

Le 8 juin, déplacement à Lorient.

Le 17 juin, déplacement à Lorient et Hennebont.

Le 18 juin, déplacement à Mordelles.

Du 27 au 29 juin, l'escadron participe avec les brigades territoriales à l'exercice « Bretagne 66 ».

Le 4 juillet, déplacement à Vannes.

Du 7 juillet au 22 août, des détachements d'intervention sont mis à la disposition des compagnies de gendarmerie de Vannes, Lorient, Quimperlé et Dinan.

Le 25 août, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné caserne Guynemer à Rueil-Malmaison, puis à Saint-Denis. Sa mission consiste à assurer la surveillance et la protection de la prison de la Santé. Le 29 septembre, il regagne Pontivy.

Le 20 octobre, déplacement à Melun (meeting aérien).

Le 12 octobre, déplacement à Quimper.

Le 21 octobre, l'escadron rend les honneurs militaires, caserne Marguerite à Rennes, à l'occasion des obsèques du général LE FLEM.

Le 25 octobre, le colonel ESPINASSE inspecte le quartier Clisson.

Le 29 octobre, déplacement à Rennes.

Le 26 novembre, l'escadron assure le service d'ordre à l'occasion de l'inauguration de l'usine marémotrice de la Rance.

Le 19 décembre, déplacement de l'unité à Morlaix. Effectif de l'unité à cette date : 133.

Du 20 au 23 décembre, l'escadron se déplace à Pleyben. Il est cantonné aux hôtels-restaurants « La Croix Blanche » et « Hemyry ». Sa mission consiste à effectuer des patrouilles de nuit.

Le 28 décembre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à Maisons-Alfort. Sa mission consiste à assurer la surveillance et la protection de la prison de la Santé. Le 27 janvier, il regagne sa résidence à Pontivy.

1967 – Le 1^{er} février, déplacement à Lorient.

Les 10 et 11 février, déplacements à Nantes et Saint-Nazaire.

Le 13 février, l'escadron se déplace à Lann-Bihoué afin d'y assurer l'ordre à l'occasion de la grève des marins-pêcheurs.

Les 1^{er} et 2 mars, déplacement à Rennes.

Les 10 et 11 mars, déplacement à Brest.

Le 13 mars, inspection du lieutenant-colonel BERNARDEAU.

Du 20 au 25 mars, l'escadron se déplace à Nantes et à Saint-Nazaire.

Du 28 mars au 2 avril, déplacement à Saint-Nazaire.

Le 1^{er} avril, le lieutenant AUGER, affecté à la G.R.P., est remplacé par le sous-lieutenant MAZOUIN.

Du 5 au 8 avril, déplacement à Saint-Nazaire.

Du 10 au 13 avril, déplacement à Saint-Nazaire.

Du 18 au 25 avril, un détachement de 37 gendarmes participe (déjà) à la lutte contre les hydrocarbures dans les Côtes-du-Nord.

Du 27 avril au 31 mai, l'escadron se déplace à Paris afin d'y assurer la surveillance et la protection de la prison de la Santé. Il est cantonné à Maisons-Alfort.

Du 7 au 13 juin, l'escadron se déplace dans le Finistère Nord afin d'y assurer l'ordre à l'occasion de manifestations paysannes (Socoprím). Il est cantonné au dispensaire de Saint-Pol-de-Léon.

Le 26 juin, déplacement à Redon (manifestations paysannes). 2 blessés.

Le 30 juin, service d'ordre dans la région de Saint-Malo à l'occasion du passage du tour de France cycliste.

Le 4 juillet, déplacement à Saint-Méen (manifestation paysanne).

Du 5 juillet au 31 août, mise en place des détachements d'intervention au profit des compagnies de gendarmerie de Quimperlé - Lorient - Vannes et Avranches.

Le 15 juillet, l'escadron se reforme pour assurer le maintien de l'ordre à Landivisiau à l'occasion du voyage présidentiel.

Le 6 septembre, inspection du colonel AGEZ.

Du 27 septembre au 27 octobre, l'escadron se déplace à Paris pour assurer le service de sécurité extérieur au palais de l'Élysée.

Les 21 et 23 novembre, déplacement à Cholet.

Du 3 au 6 décembre, déplacement à Quimper.

1968 – Le 11 janvier, le général PIERRE inspecte l'escadron à Pontivy.

Le 26 janvier, déplacement à Fougères et à Sainte-Brice en Co-gles.

Le 27 janvier, déplacement à Caen. Cantonnement à Carpiquet, base aérienne 720. Retour sur la résidence le 2 février.

Du 13 au 14 février, un peloton renforce la compagnie de Saint-Brieuc pour des missions de patrouille de nuit.

Du 27 février au 29 mars, l'escadron se déplace à Paris pour y assurer le service de surveillance extérieure du palais de l'Élysée. Il est cantonné d'abord au fort de Romainville puis au fort de Noisy-le-Sec puis enfin au quartier Carnot à Vincennes.

Le 10 avril, déplacement à Quimper.

Du 11 au 30 avril, déplacement à Plouigneau. Mission de surveillance de la sous-préfecture de Morlaix.

Le 1^{er} mai, déplacement à Lorient.

Du 2 au 6 mai, l'unité participe dans le Morbihan à la mise en place d'un dispositif destiné à lutter contre les malfaiteurs et à prévenir les attentats contre les bâtiments publics.

Le 8 mai, déplacement à Lorient.

Le 11 mai, l'escadron se déplace à Paris pour participer au maintien de l'ordre à l'occasion des événements qui bouleversent la capitale. Il est cantonné au quartier Lariboisière à Fontainebleau. Le 19 mai, il est inspecté par le colonel GRANGE. Le 14 mai, lors d'une intervention aux Invalides, 10 gendarmes sont blessés dont 1 est hospitalisé.

Du 29 mai au 10 juin, l'escadron se déplace à Caen Carpiquet. Le 11 juin, il regagne Paris. Il est cantonné au Plessis-Robinson. Le 26 juin, il regagne Pontivy.

Du 6 au 27 août, l'unité fournit des postes saisonniers et des postes provisoires en renfort de brigades territoriales.

Par ordre N° 51 en date du 7 août 1968, le général PIERRE accorde un témoignage de satisfaction collectif à l'escadron 3/8 de G.M.

Du 28 août au 5 septembre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au quartier Carnot à Vincennes.

Du 5 septembre au 1^{er} octobre, l'escadron participe, avec la gendarmerie départementale dans le Morbihan, à des patrouilles et embuscades mises en place pour assurer la protection des brigades de gendarmerie et des perceptions de ce département.

Le 3 octobre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Bicêtre. Il effectue divers services d'ordre à l'hôtel de Maignon, à la prison de Fresnes et à la banque de France. Il regagne Pontivy le 30 octobre.

1969 – Du 31 octobre au 29 janvier 1969, l'escadron assure avec la gendarmerie départementale la protection des brigades de gendarmerie et des perceptions du Morbihan.

Du 30 janvier au 2 février, l'escadron se déplace à Noyal-sur-Vilaine et Lorient pour y assurer un service d'ordre à l'occasion du voyage du président de la République.

Du 2 février au 4 mars, l'escadron assure, avec la gendarmerie départementale, la protection des brigades de gendarmerie et des perceptions du Morbihan.

Le 5 mars, déplacement à Vannes à l'occasion de la journée d'action organisée par les artisans et commerçants.

Du 6 mars au 15 avril, l'escadron reprend sa mission de protection des brigades de gendarmerie et des perceptions dans le Morbihan.

Le 26 avril, l'escadron se déplace à Rennes afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'occasion de la foire exposition. Il est cantonné au camp de Verdun.

Le 22 mai, service d'ordre à l'occasion de la visite de Monsieur POMPIDOU, président de la République, et du ministre de l'Intérieur dans le Morbihan.

Du 28 mai au 28 juin, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au camp de Satory.

Du 1^{er} au 10 juillet, l'escadron fournit des renforts pour la saison estivale au profit des groupements du Morbihan et du Finistère.

Du 11 au 15 juillet, l'escadron se déplace à Paris à l'occasion de la fête nationale.

Du 16 juillet au 12 septembre, il reprend sa mission de renfort saisonnier sur les côtes.

Le 23 septembre, le colonel GIGUET inspecte l'escadron.

Du 16 octobre au 16 novembre, l'escadron se déplace à Paris afin d'y assurer la sécurité de la prison de Fresnes et de la banque de France. Il est cantonné à Arcueil.

Du 22 novembre au 31 décembre, l'escadron participe à des contrôles routiers dans les secteurs de Pontivy et de Ploërmel.

1970 – Du 5 au 7 février, l'escadron se déplace à Rennes.

Du 17 mars au 18 avril, l'escadron se déplace à Paris afin d'assurer la sécurité à la prison de Fresnes, à la banque de France et à l'imprimerie Draëger. Il est cantonné à Arcueil.

Le 23 avril, le général PIERRE préside une prise d'armes et une remise de décorations au quartier Clisson.

Du 4 au 24 juin, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au quartier Carnot à Vincennes.

Du 1^{er} juillet au 8 septembre, le personnel est détaché en postes provisoires pour la saison estivale.

Le 9 octobre, service d'honneur à Pontivy à l'occasion de la visite de Mlle DIENESCH, secrétaire d'état à l'action sociale.

Du 12 au 17 octobre, l'escadron dérivé 103/8 est mis sur pied au quartier Clisson.

Du 4 novembre au 7 décembre, l'escadron se déplace à Châteaudun afin d'assurer la surveillance de certains points sensibles de la B.A. 279. Il est cantonné caserne Kellermann.

1971 – Au 1^{er} janvier, l'escadron est à l'effectif de 158.

Du 18 au 22 janvier, déplacement à Nantes. L'unité, en réserve maintien de l'ordre, est cantonnée caserne Richemont.

Du 12 février au 10 mars, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné à la caserne de gendarmerie à Romainville.

Du 4 avril au 28 juillet, un peloton est déplacé à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Le 13 mai, le colonel GIGUET, commandant la circonscription de gendarmerie de Bretagne, préside à Pontivy une prise d'armes à l'occasion de laquelle sont remises des décorations.

Le 18 juin 1971, le « Royal » célèbre le souvenir de l'appel du général DE GAULLE pendant la cérémonie des couleurs.

Le 21 juin à 1 h 00 du matin, le personnel, sous les ordres du capitaine POAC et du lieutenant MAZOUIN, intervient pour dégager les abords immédiats du quartier menacé par une manifestation paysanne violente.

Du 15 septembre au 12 octobre, le « Royal » se déplace à Paris. Il assure la garde de la prison de « La Santé ».

Les 21 et 22 novembre 1971, l'unité se déplace à Brest à l'occasion de la visite de Monsieur POMPIDOU, président de la République, dans cette ville.

1972 – Du 1^{er} janvier au 2 mai, l'unité est placée sous réquisition du préfet de la Région Bretagne. Sa mission consiste, essentiellement, à effectuer la surveillance nocturne des édifices publics

dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan. Du 28 septembre au 11 octobre, l'unité exécute, à nouveau, cette mission.

Du 1^{er} au 27 décembre, le « Royal » se déplace à Paris. Sa mission consiste à assurer la sécurité de la prison de Fresnes.

1973 – Le 14 janvier, l'escadron se déplace à Vannes à l'occasion de la visite de Monsieur MARCELLIN, ministre de l'Intérieur.

Le 20 janvier, l'escadron se déplace à Brest pour la visite de Monsieur Olivier GUICHARD, ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme.

Le 25 janvier, l'escadron se déplace à Lorient pour la visite de Monsieur Robert GALLEY, ministre des Transports.

Le 27 janvier enfin, l'escadron se déplace à Vannes pour la visite de Monsieur MESSMER, Premier ministre.

Du 29 mars au 18 avril, le « Royal » se déplace à Paris. Sa mission consiste à assurer la sécurité à la prison de Fresnes.

Du 1^{er} au 4 juin, l'unité se déplace à Bourget à l'occasion du salon de l'Aéronautique et de l'Espace.

Du 20 septembre au 19 octobre, l'escadron se déplace à Paris afin d'assurer la sécurité au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

Du 27 décembre 1973 au 21 janvier 1974, le « Royal » se déplace à Paris (réserve maintien de l'ordre).

1974 – Du 14 février au 4 mars, l'escadron assure la garde de points sensibles dans le Morbihan.

Du 18 avril au 16 mai, l'escadron se déplace à Paris (réserve maintien de l'ordre).

Du 8 au 24 juin, l'unité participe à la garde de points sensibles dans le Finistère.

Du 20 septembre au 22 octobre, le « Royal » se déplace à Bastia (Corse). Sa mission consiste à renforcer les brigades. Il participe, occasionnellement, au maintien de l'ordre.

Du 6 au 8 novembre, l'escadron assure le maintien de l'ordre pendant le voyage de Monsieur le Président de la République à Quimper et Châteaulin.

1975 – Le 17 janvier, l'escadron assure le maintien de l'ordre à l'occasion du voyage de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports dans le Finistère.

Le 28 février, l'unité assure la même mission à l'occasion de la visite de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications à Lannion.

Du 29 mars au 26 avril, le « Royal » se déplace à Paris. Il assure la sécurité de l'aéroport d'Orly.

Du 17 octobre au 18 novembre, l'escadron se déplace à Bayonne. Il renforce la gendarmerie départementale et participe à divers maintiens de l'ordre.

Du 29 décembre au 28 janvier 1976, l'escadron se déplace à Paris où il assure la sécurité de l'aéroport de Roissy-en-France.

1976 – Du 9 avril au 10 mai, l'escadron se déplace à Chartres afin d'assurer la sécurité à l'imprimerie du « Parisien Libéré ».

Du 25 au 27 mai, le « Royal » se déplace à Saint-Malo, Combourg, Dinard et Pleurtuit à l'occasion du voyage du Premier ministre d'Iran en Ille-et-Vilaine.

Le 27 septembre, l'escadron assure le maintien de l'ordre pendant la visite du ministre de l'Éducation Nationale à Cancale.

Du 11 octobre au 9 novembre, l'escadron se déplace à Paris (réserve maintien de l'ordre).

Du 14 au 29 décembre, l'escadron participe à la garde de nouvelles casernes de gendarmerie en construction dans le Finistère.

1977 – Du 26 janvier au 28 mars, l'escadron se déplace à Bastia (Corse).

Le 29 avril, l'unité assure le maintien de l'ordre à Rennes pendant la visite du ministre de l'Éducation Nationale.

Les 27 et 28 mai, le « Royal » assure la sécurité du ministre de l'Intérieur pendant sa visite à Vannes.

Du 12 au 17 juin, l'unité se déplace à Nantes à l'occasion de l'enquête d'utilité publique pour l'implantation d'une centrale électro-nucléaire au Pellerin.

1978 – Du 1^{er} janvier au 19 avril, le « Royal » se déplace à Nouméa, Poindimié et La Tontouta en Nouvelle-Calédonie.

Du 15 au 30 juin, l'escadron assure le maintien de l'ordre pendant la grève des ouvriers de l'arsenal à Lorient.

Du 25 septembre au 6 novembre, l'unité participe à la protection des points sensibles dans le Finistère. Elle est cantonnée à Landivisiau.

Les 22, 24, 27 et 29 novembre, l'escadron assure le maintien de l'ordre à Lannion et Plouaret, où des manifestants veulent s'opposer à la suppression de l'arrêt de certains trains. Les 11, 13, 15 et 17 décembre, il remplit la même mission.

1979 – Le 19 janvier, le « Royal » assure le maintien de l'ordre pendant la visite, à Châteaulin, de Monsieur MONORY, ministre de l'Économie.

Du 29 janvier au 27 février, l'escadron se déplace à Tours et Authon afin d'assurer la sécurité rapprochée du domaine de l'Étoile, propriété de Monsieur GISCARD D'ESTAING, président de la République.

Les 22, 24, 25, 26 et 31 mai, l'escadron assure le maintien de l'ordre à Dinard et Cherbourg pendant les manifestations des ouvriers des arsenaux de la zone de défense ouest.

Le 3 juin, l'escadron se déplace à Plogoff (Finistère) pour assurer le maintien de l'ordre pendant une marche anti-nucléaire.

Du 8 au 10 juin, le « Royal » participe au service d'ordre au Mans pendant les 24 heures automobiles.

Du 14 au 25 juin, l'escadron assure le maintien de l'ordre à Brest et Lorient pendant les manifestations des ouvriers de l'arsenal.

Du 17 septembre au 23 octobre, l'escadron se déplace à Paris. Il est cantonné au fort de Nogent-sur-Marne.

Du 1^{er} au 29 décembre, l'escadron est en alerte « Gerfaut » à la résidence.

1980 – Les 22 et 23 janvier, le « Royal » se déplace à Pont-Croix et Plogoff. Sa mission consiste à assurer l'intégrité physique de l'autorité administrative qui, de nuit, procède à l'affichage légal de l'arrêté concernant l'ouverture d'une enquête d'utilité publique à propos de l'installation éventuelle d'une centrale électro-nucléaire dans le Cap Sizun.

Du 28 janvier au 23 février et du 5 au 15 mars, le « Royal » est d'ailleurs amené à participer au maintien de l'ordre pendant cette enquête (un article, concernant cette opération, est joint en annexe). Il est placé, pour emploi, sous les ordres du colonel DEIBER et du chef d'escadron LE TARNEC.

Du 24 mars au 14 avril, le « Royal » se déplace à Vendôme et Authon (Loir-et-Cher) pour assurer la sécurité de l'Étoile, propriété de Monsieur le Président de la République.

Du 23 au 30 avril et du 1^{er} mai au 16 juin, l'escadron participe au service d'ordre mis en place dans les Côtes-du-Nord (Trévou-Tréguignec) à l'occasion du plan POLMAR qui rassemble d'énormes moyens pour lutter contre la marée noire consécutive au naufrage du TANIO au large des côtes bretonnes.

Du 31 mai au 3 juin, l'escadron se déplace à Lisieux (Calvados) pour assurer un service d'ordre à l'occasion du voyage du

Pape Jean-Paul II. Il est cantonné au château de Fervaques. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du lieutenant-colonel CARADEC.

Du 26 au 29 juin, l'escadron se déplace à Siouville (Manche) pour assurer le maintien de l'ordre dans le Cotentin (La Hague et Flamanville) à l'occasion d'une importante manifestation antinucléaire. Il est placé, pour emploi, sous les ordres du colonel DEIBER.

Du 28 août au 5 septembre, l'escadron se déplace à Caen pour assurer le maintien de l'ordre à Port-en-Bessin à l'occasion des manifestations des marins-pêcheurs. Il est cantonné à Mondeville. L'unité est placée, pour emploi, sous les ordres du lieutenant-colonel CARADEC.

Du 23 au 24 octobre, l'escadron se déplace à Cherbourg pour assurer le maintien de l'ordre pendant le déchargement de déchets radioactifs du paquebot «Swan-Fisher» et leur transport par voie ferrée et routière à l'usine de retraitement du cap de La Hague. L'unité est cantonnée à Querqueville (école de la marine).

Du 12 novembre au 29 décembre, le «Royal» se déplace à Calvi et Corté (Corse). Il effectue de nombreux services de nomadisation au profit de la gendarmerie départementale.

1981 - Du 21 février au 21 mars, l'escadron se déplace à Fleury-Mérogis pour assurer la garde extérieure de la prison et l'extraction journalière de détenus. Il vit le procès MAUPETIT-TERRIEL, l'affaire Philippe MAURICE-HEMMERLIN et l'évasion en hélicoptère des détenus (BEAUMONT et DUPRÉ).

ANNEXE 1

PROGRAMME D'INSTRUCTION de la 6^e Compagnie
lors de son séjour au Camp de MEUCON
du 26 Mai au 4 Juin 1937

25 Mai	10 h 20 - Départ par voie ferrée du détachement précurseur composé d'un officier et de six gardes 12 h 30 - Arrivée au camp de Meucou	
26 Mai	04 h 00 - départ de la compagnie du quartier Clisson par voie de terre 11 h 45 - Arrivée au camp de Meucou Après-midi - Installation du cantonnement par le personnel	
	MATIN	APRÈS-MIDI
27 Mai	Installation du cantonnement, des chevaux et pansage	Quartier libre à l'occasion de la Fête-Dieu
28 Mai	Manœuvre pour l'ensemble de la compagnie	Installation de la compagnie en situation défensive
29 Mai	Manœuvre pour l'ensemble de la compagnie	Organisation rapide d'une position en guerre de mouvement Emplacement pour F.M., mitrailleuses, grenades V.B.
30 Mai	Exercice de cadre pour les officiers, gradés et candidats sous la direction du chef d'escadron	Quartier libre (dimanche)
31 Mai	Manœuvre dans l'ensemble du groupe « attaque d'une position organisée, débordement »	Tirs au mousqueton N° 7 - 8 et 11
1 ^{er} Juin	Manœuvre dans l'ensemble du groupe « attaque d'une position organisée, débordement »	Tirs au F.M. et mitrailleuses (vedettes, PM 167) - A 16 h 30, démonstration du canon 75 et 105 par des officiers du 35 ^e R.A.D.
2 Juin	Manœuvre d'ensemble du groupe (prise de contact) combat offensif en présence du lieutenant-colonel	Tirs aux grenades O.F. et V.B. (vedettes PM 169)
3 Juin	Manœuvre dans les pelotons. Ordre serré et dispersé. Démonstration de tirs d'artillerie par le 35 ^e R.A.D. (réservistes)	Préparation de départ
4 Juin	04 h 00 - Départ de la compagnie du camp de MEUCON 10 h 45 - Arrivée au quartier Clisson 15 h 45 - Arrivée par voie ferrée à PONTIVY du détachement post-curseur	

ANNEXE 2

SITUATION NUMÉRIQUE DES EFFECTIFS
ET MATÉRIEL ORGANIQUEà la date du 1^{er} octobre 1960

Grade	Effectif par grade	Observations
1 ^o - OFFICIERS		
Capitaine	1	
Lieutenant	2	
TOTAL	3	
2 ^o - SOUS-OFFICIERS		
Adjudant-Chef	1	
Adjudant	2	
M.D.L.-Chef	9	
Gendarme	85	
TOTAL	97	
TOTAL GÉNÉRAL ..	100	

ANNEXE 2

I. - MATÉRIEL ORGANIQUE :

- VEHICULES :

- 4 Jeeps
- 1 Command-car
- 4 Camionnettes Dodge 4 x 4
- 1 Camionnette Renault 4 x 4
- 2 Camions Simca
- 1 Camion Simca lot 7
- 2 Remorques 1 tonne

- MATERIEL RADIO :

- 7 SCR 536
- 4 SCR 300
- 1 SCR 193
- 1 SCR 506
- 1 SCR 608
- 4 EE 8

- ARMEMENT :

- 100 Pistolets automatiques
- 22 Pistolets mitrailleurs
- 69 Fusils modèle 36
- 9 Fusils modèle 1936 M 51
- 9 Fusils mitrailleurs
- 3 Mortiers de 60 m/m
- 2 Mortiers de 81 m/m

- MUNITIONS :

- Armement individuel : Dotation réglementaire
- Armement collectif : Type M.O.

- OPTIQUE :

- 4 Jumelles à prismes
- 6 Boussoles directrices

II. - MATERIEL PERÇU EN ALGERIE :

- *VEHICULES* : (appartenant à la 10^e légion bis de G.M.)

- 4 Autos-mitrailleuses
- 4 Scouts-cars
- 3 Half-tracks
- 1 Citerne à eau

- *MATERIEL RADIO* :

- 3 SCR 508
- 5 SCR 510
- 4 SCR 528
- 2 SCR 300
- 3 SCR 625
- 1 SARAM

- *OPTIQUE* :

- 4 Jumelles à prismes
- 4 Boussoles directrices

- *ARMEMENT* :

- 18 Pistolets mitrailleurs MAT 49
- 9 Mitrailleuses de 12,7
- 10 Mitrailleuses de 7,62
- 4 Canons de 37 m/m
- 2 Mitrailleuses de 7,5

- *MUNITIONS* :

Correspondantes de sécurité

ANNEXE 3

REPUBLIQUE FRANÇAISE

GENDARMERIE NATIONALE

III^e REGION MILITAIRE

COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Caserne Margueritte
RENNES
Tél. 52.25
65.78

ORDRE N° 3

Le Général de Brigade VIGNIER, Commandant la Gendarmerie de la 3^e Région Militaire, cite à l'ordre du Commandement Régional le 5^e Escadron de la 3^e Légion de Gendarmerie Mobile, pour le motif suivant :

« Belle unité qui, sous les commandements successifs du Capitaine FRANÇOIS et du Lieutenant RONDEL, a participé à de nombreuses opérations de rétablissements de l'ordre, à SAINT-NAZAIRE et à NANTES, au cours de l'été 1955. Les 1^{er}, 18 et 19 août, 19 et 29 septembre, au cours de très dures interventions qui lui ont causé 14 blessés et 27 contusionnés, a témoigné de belles qualités de courage et d'esprit de discipline ».

A RENNES, le 15 décembre 1955
Signé : VIGNIER

ANNEXE 4

REPUBLIQUE FRANÇAISE

GENDARMERIE NATIONALE

III^e REGION MILITAIRE

COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Caserne Marguerite
RENNES
Tél. 52.25 - 65.78

ORDRE N° 3

Le Général de Brigade VIGNIER, Commandant la Gendarmerie de la 3^e Région Militaire, cite à l'Ordre du Commandement Régional, le 5^e Escadron de la 3^e Légion de Gendarmerie Mobile, pour le motif suivant :

« Belle Unité ardente et cohérente qui, sous les ordres du Lieutenant RONDEL, s'est particulièrement distinguée les 24 et 25 Octobre 1957 à SAINT-NAZAIRE par son allant et son courage. A contribué ainsi au succès d'opérations ayant pour but de secourir des personnes et des biens gravement menacés ».

A RENNES, le 3 Janvier 1958
Signé : VIGNIER

ANNEXE 5

PLOGOFF 1980

« C'est sur les contingences qu'il faut construire l'action ». (Charles De Gaulle - Au fil de l'épée).

Le Cap Sizun est balayé par un vent quasi-permanent qui amène de l'Ouest les ondes régulières permettant aux mousses et lichens de croître à profusion sur les pierres et ardoises des maisons basses de pêcheurs. La lande, morcelée par des murettes en pierre, porte des ajoncs peignés par le noroît que les tempêtes s'acharnent à courber. Les arbres de plein vent sont rares et entourent généralement de magnifiques calvaires qui témoignent d'un passé encore proche où la religion servait d'unique support spirituel à ces âmes du bout du monde...

Tel est le décor où va se dérouler, pendant six semaines, notre intervention. L'argument de l'action est fourni par le projet d'implantation d'une centrale électro-nucléaire sur une zone semi-désertique du Cap. Les acteurs en présence, plogoffistes, journalistes et gendarmes vont, chaque jour, « peaufiner » leur rôle, leurs effets et leurs réparties. Le soir de la 45^e journée, chacun se retire. Nous, gendarmes, sommes conscients et fiers d'avoir rempli notre mission.

Tout commence, le 30 janvier 1980, lorsque s'ouvre l'enquête d'utilité publique concernant l'implantation éventuelle de la centrale. Comme les mairies des quatre communes concernées par l'enquête (Plogoff, Clédén, Goulien et Primelin) ont refusé d'ouvrir leur porte, il est nécessaire de mettre en place des mairies mobiles, appelées « mairies annexes », pour recueillir par écrit, comme le veut la loi, les suggestions et avis de tous ceux qui souhaitent s'exprimer. C'est cette mise en place qui sert d'enjeu au combat journalier mené par les plogoffistes qui refusent tout dialogue et pendant lequel, ceux qui viennent leur apporter leur soutien profitent de l'occasion pour contester a priori en utilisant systématiquement la violence puisque c'est une bonne occasion pour se frotter aux représentants de l'ORDRE. La presse écrite locale a les yeux de Chimène pour l'événement puisqu'il lui permet de remplir des colonnes à bon compte et de vendre du papier.

Les conditions atmosphériques difficiles, normales pour la saison, n'entravent absolument pas l'activité nocturne des plogoffistes qui s'acharnent pendant six semaines à démolir des murettes en pierre pour en encombrer les routes, et à déverser des ordures, du lisier ou du coaltar sur l'emplacement où les « mairies annexes », escortées par les gendarmes, doivent s'implanter le lendemain.

L'imagination est fertile : certains jours, des tessons de bouteilles ou des poteaux téléphoniques sont scellés dans le macadam. On profite également de l'occasion pour se débarrasser à bon compte des carcasses de voitures ou des vieux engins agricoles. Parfois enfin on tente, mais sans succès, de piéger l'ensemble.

La reconnaissance matinale, effectuée journalièrement par les forces de l'ordre, permet de déterminer la nature et le volume des obstacles afin de mettre en œuvre les moyens adaptés. Un escadron est désigné pour manier la fourche, la pelle et la pioche. Une autre unité escorte les moyens spéciaux du génie (deux camions-benne, deux pelleuses, un compresseur) tandis que le ronronnement d'un fourgon-pompe rythme la cadence des balais, des tronçonneuses ou des équipes d'oxycoupage. Ce travail préalable dure normalement une heure. Ce délai peut être multiplié par quatre lorsque des barrages routiers enflammés interdisent momentanément les axes de progression et nécessitent l'emploi des V.B.R.G. Dans tous les cas, l'emplacement doit être dégagé lorsqu'arrivent, escortées par un escadron, les « mairies annexes » qui doivent ouvrir leur porte à neuf heures très précises. À ce moment-là, les travailleurs de nuit se transforment : le marin combattif et démolisseur devient un opposant statique et relativement pacifique, fier, une nouvelle fois, d'avoir montré, par son entêtement exacerbé, qu'il était un breton capiste. Le gendarme, exécutant discipliné et acteur d'une mise en place au mécanisme bien réglé, fait montre de cet air martial qui habite toute troupe ayant le sentiment d'avoir bien rempli sa mission.

Certains jours, entre capistes et militaires qui sont au contact, le dialogue s'engage. La première semaine, en fait, c'est un monologue où l'agression verbale met leurs nerfs à rude épreuve. Devant la sérénité et le mutisme général, cette outrance s'atténue pour faire place à un humour de mauvais goût qui disparaît aussitôt lorsque, insultés en breton, certains gendarmes répondent poliment, mais en breton. Les opposants sont décontenancés. À partir de ce jour, sauf rare exception, les insultes sont rares et le dialogue, parfois, s'engage.

Vers 16 h 30, les acteurs se métamorphosent à nouveau. Les plogoffistes reculent, mettent les mains dans les poches et enfoncent un peu plus une casquette que le vent fait vaciller sur un visage qui durcit. Ils se regroupent à bonne distance des forces de l'ordre et deviennent aussi irréductibles que les héros d'une célèbre bande dessinée. Les gendarmes, tels des corybantes, déploient casques et boucliers et ajustent leurs positions. L'attente commence. L'hélicoptère, qui coordonne la manœuvre, virevolte dans le ciel.

Vers 17 heures, quelques minutes avant la fermeture des « mairies annexes », le rituel commence. Les boulons et billes d'acier lancés à la fronde, les pierres, les bouteilles incendiaires fusent avec, selon les jours, plus ou moins d'intensité et de conviction. Peu après 17 heures, le miracle s'accomplit ; après avoir été baignés dans un nuage de gaz lacrymogènes, les opposants ne distinguent plus les « mairies annexes » qui, depuis quelques minutes déjà, roulent vers Pont-Croix en passant par le pont du Loch et les carrefours de Croix-Rousse et des Quatre-Vents.

La presse parle de « messe de 17 heures », mais il semble que cela soit un terme impropre : il y a bien les FIDÈLES manifestants, le DIEU contestation et le MAL ORDRE établi, mais il manque la TOLÉRANCE qui anime normalement toute religion digne de ce nom.

Le vendredi 14 mars, le rideau tombe. L'enquête est terminée. Chacun forme des vœux pour que les gens du Cap canalisent utilement leur ardeur et connaissent enfin des jours plus alcyoniens.

Le ROYAL-PONTIVY a participé à ce maintien de l'ordre en zone rurale au sein d'un groupement opérationnel composé de sept à onze escadrons. Il a mené une vie monastique au petit séminaire désaffecté de Pont-Croix en symbiose complète et parfaite avec la gendarmerie départementale qui, à cette occasion, a découvert certains aspects de la vie en gendarmerie mobile.

Une mise en condition préalable, une ambiance parfaite, la confiance de l'autorité civile ont permis à notre mission d'être remplie dans les excellentes conditions que l'on connaît. Travail enthousiasmant, puisque chaque gendarme a pu faire preuve d'initiative et montrer son talent.

Le samedi 15 mars à 11 heures, une prise d'armes, particulièrement rutilante, montra une dernière fois à Monsieur JOURDAN, le préfet du Finistère, en présence du colonel DEIBER, commandant le groupement opérationnel, et du lieutenant-colonel CHARLOT, commandant le groupement de gendarmerie du Finistère, que sa confiance avait été bien placée.

ANNEXE 6

CYRNOS 1980

Quelle que soit l'urgence de l'Action, il nous est interdit d'oublier, faute de quoi cette Action demeurera stérile, la Vocation qui doit la commander. (Saint-Exupéry - Lettre à un otage).

Le thym sauvage exhale son parfum dès que les traits de Phoébus viennent frapper le maquis. Les arbousiers étincellent des dernières gouttes de rosée. Quelques châtaignes attardées se hâtent de descendre sur le tapis de bogues et de feuilles mortes qui les ont précédées. L'été ne se décide pas à mourir. L'automne est un intrus. Seules quelques traces de neige qui tâchent certains sommets sont le signe, encore discret, que l'hiver se prépare à faire son entrée.

Depuis trois heures déjà, un vieux sentier muletier, jadis entretenu et à peine marqué, résonne du choc des pierres rondes que les pieds font rouler. La pente est prononcée, mais il faut avancer pour atteindre, avant midi, le but qu'on s'est fixé. Les gendarmes ont hâte d'arriver. Par deux fois, enjambant quelque torrent encaissé, ils se sont désaltérés. Arrivés au sommet, l'air semble plus frais, ce qui n'empêche pas la sueur de perler. Les visages sont radieux. L'homme domine la vallée. L'observation commence. Tout, de loin, semble si parfait que chacun, tel Erésichthon, ne peut se rassasier.

Cette montagne est belle et reste inviolée. La « civilisation » ne l'a pas dénaturée. Des bergeries de pierres sèches jalonnent les quelques rares sentiers. Parfois l'oreille se tend au son cristallin des cloches d'une église, là-bas dans la vallée.

Pendant l'ascension, tous les points particuliers ont été visités. Les bâtisses en ruine et les grottes naturelles ont été explorées. Un mot amical a été échangé avec quelques bergers.

Après le déjeuner, la patrouille doit, avant la nuit, regagner le quartier*. Il ne faut pas musarder car la nuit tombe vite, à Cortè. Ce soir, les éléments du peloton « adapté »** prendront le relais. En véhicule, cette fois, ils vont patrouiller sur les axes routiers. Demain, dès 7 heures, quelques nouveaux sentiers seront explorés...

Trois semaines ont passé... Borée a chassé Zéphyre. L'hiver fait son entrée. La neige s'est installée. Depuis deux jours déjà dans la région de Calacuccia, les villages de montagne sont isolés. A Francardo, les bergers demandent de l'aide ; les troupeaux de haute montagne sont en danger. A 2 000 mètres d'altitude, si la neige persiste, de faim les bêtes vont crever. Armés de pelles et à pied, les gendarmes alertés vont prêter secours aux troupeaux menacés. Un autre peloton porté, pendant le même temps, rétablit la liaison avec les villages isolés.

* Caserne GROSSETTI

** Élément qui marche avec la gendarmerie départementale

Pan et Palès apprécient cette solidarité. Ils servent d'intercesseurs auprès de Jupiter afin qu'il referme, pour un temps, l'urne des Maux placée à ses pieds. Le fils de Saturne se montre sensible à tant de pitié. La neige cesse de tomber, le soleil se met à briller.

Noël arrive déjà. L'escadron prit sous l'enchantement s'est laissé envoûter. Il ne s'est pas aperçu qu'il fallait rembarquer. Heureux de retrouver, dans quelques jours, l'Armorique occidentale, à regret cependant, le « Royal » quitte l'île de beauté.

Comme l'onde sur l'eau qu'une pierre a créée, sa devise s'amplifie comme pour témoigner :

« ROYAL TUD KALED TUD A GALON »

ANNEXE 7

Modifications successives intervenues dans la composition ou la désignation du « ROYAL »

1931	Il existe, à Pontivy, la 9 ^e compagnie de G.R.M.
1932	Création à Pontivy de la 10 ^e compagnie de la 5 ^e légion de garde républicaine mobile (G.R.M.) (3 pelotons à cheval - 120 officiers, gradés et gardes) N° 169 - 169 bis et 207.
1 ^{er} Juin 1935	Création du peloton 167.
1 ^{er} Janvier 1936	La 10 ^e compagnie de G.R.M. devient la 6 ^e compagnie de G.R.M. - Le P.M. 169 est dissout.
2 Novembre 1940	La 6 ^e compagnie est dissoute. Cantonnée à Châteauroux, elle se reforme sous le nom de 5 ^e escadron à cheval de la légion de garde républicaine mobile du Centre.
1 ^{er} Janvier 1949	P.C. escadron 5/3 se trouve à Saint-Brieuc + 1 peloton. Le 2 ^e peloton se trouve à Pontivy.
1 ^{er} Octobre 1950	Le groupe de commandement de l'escadron se déplace, définitivement, de Saint-Brieuc à Pontivy. Le peloton de Saint-Brieuc reste en place.
1 ^{er} Mai 1952	Création d'un 2 ^e peloton à Pontivy.
1 ^{er} Juin 1953	Le peloton de Brest est créé (12 gendarmes).
En Août 1955	Les pelotons de Saint-Brieuc et Brest existent toujours.
Début 1957	Le peloton de Brest n'appartient plus à Pontivy. Celui de Saint-Brieuc en fait toujours partie. Le peloton de Rennes est rattaché à l'escadron 5/3.
1 ^{er} Juillet 1967	Le 5/3 devient le 3/8. On parle de 8 ^e groupement de gendarmerie mobile et il y a deux dépôts : - Un à Pontivy - Un à Rennes : 15 gradés et gendarmes.
Début 1968	Le peloton de Rennes double de volume : 36 gradés et gendarmes.
1 ^{er} Août 1974	Le peloton de Rennes ne fait plus partie de l'escadron de Pontivy.

*Liste alphabétique
des officiers ayant commandé
le ROYAL-PONTIVY
à l'occasion d'opérations
de maintien de l'ordre
ou cités dans le texte*

NOM	Grade	Année	FONCTION
AGEZ	Colonel	1967	Commandant la circonscription régionale de gendarmerie de Bretagne
ALCOUFFE	Capitaine	1955	Commandant le sous-groupement N° 6 de gendarmerie mobile à Nantes.
AUBERT	Général	1953	Commandant l'ensemble des forces de gendarmerie du camp de La Courtine.
AUGER	Lieutenant	1965	Affecté à l'escadron de Pontivy le 10 avril.
AVIGNON	Chf d'esc.	1957	Adjoint au commandant de gendarmerie mobile au Plessis-Robinson.
BERNARDEAU	Chf d'esc.	1962	Commandant le groupe 3/3 de gendarmerie mobile à Nantes.
	Lieut.-Col.	1967	Adjoint au colonel commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.
BESSON	Colonel	1951	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile à Nantes.
BEZANGER	Gn. de Dv.	1959	Inspecteur général de la gendarmerie.
BILLOTTE	Général	1935	Membre du conseil supérieur de la guerre.
BOGNET	Chf d'esc.	1955	Commandant le sous-groupement N° 4 de gendarmerie mobile à Saint-Nazaire.
BONNARD	Chf d'esc.	1966	Commandant le 2 ^e groupe d'escadrons de gendarmerie mobile.
BOUTIN	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupement de gendarmerie mobile à Batna.
CANN	Lieut.-Col.	1958	Commandant le groupement des forces supplétives à Courbevoie.

CARADEC	Lieut.-Col.	1980	Commandant le 8 ^e groupement de gendarmerie mobile à Saint-Malo.
CATTEAU	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupe «A» des forces supplétives de gendarmerie mobile (P.C. caserne Charras à Courbevoie).
CHANDELLIER	Colonel	1960	Commandant la 10 ^e légion bis de gendarmerie mobile et le groupement provisoire de gendarmerie mobile du corps d'armée d'Oran.
CHATAIN	Chf d'esc.	1940	Officier du groupement de la Garde replié avec le gouvernement à Vichy.
CHARBONNEL	Chf d'esc.	1958	Commandant le groupement des forces supplétives de gendarmerie mobile à Vincennes.
CIAIS	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupement de gendarmerie départementale à Sétif.
CISSARAGUE	Chf d'esc.	1961	Commandant un sous-groupement de gendarmerie mobile à Paris.
COLINET	Lieut.-Col. Colonel	1949 1957	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.
COLOMBIES	Lieut.-Col.	1960	Commandant le groupement N° 3 de gendarmerie mobile à Alger.
COSSON	Adj.-Chef	1949	Commandant le peloton de gendarmerie mobile à Saint-Brieuc.
COULIN	Général	1960	Commandant de la gendarmerie en Algérie.
COURTOIS	Colonel	1940	Replié à Vichy (sera plus tard général inspecteur de la Garde).

CUSSAC	Chf d'esc.	1956	Commandant un sous-groupement de gendarmerie mobile à Paris.
	Lieut.-Col.	1960	Commandant en second la 9 ^e légion de gendarmerie mobile (P.C. au Plessis-Robinson).
DE BARNEVILLE	Capitaine	1950	Commandant une compagnie de gendarmerie départementale du Finistère.
DEBRAIS	Chf d'esc.	1957	Commandant le sous-groupement N° 3 de gendarmerie mobile à Vincennes.
DE BROUSSE	Lieut.-Col.	1960	Commandant la 10 ^e légion de gendarmerie mobile et le groupement provisoire de gendarmerie mobile du secteur Alger - Sahel.
DECHÂTRE	Chf d'esc.	1937	Commandant le 3 ^e groupe à Brest.
DEIBER	Colonel	1980	Commandant le 10 ^e groupement de gendarmerie mobile à Nantes.
DELISLE	Chf d'esc.	1956	Commandant un sous-groupement de gendarmerie mobile à Paris.
DOURET	Colonel	1960	Commandant le sous-secteur Hussein - Dey.
DUBOIS	Colonel	1962	Commandant la 1 ^{re} légion de gendarmerie mobile à Arcueil.
DU LORIER	Colonel	1960	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile et le groupement des forces supplétives.
DURET	Lieut.-Col.	1960	Adjoint du commandant de la 10 ^e légion bis de gendarmerie mobile.
ESPINASSE	Colonel	1966	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.

FONDE	Colonel	1960	Commandant le secteur Alger - Sahel.
FOUCHE	Colonel	1960	Commandant la gendarmerie nationale de la région territoriale et du corps d'armée d'Oran.
FOUILLARD	Chf d'esc.	1956	Commandant un sous-groupe de gendarmerie mobile à Paris.
FRUT	Colonel	1955	Adjoint au commandant de la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.
GAILLARD	Colonel	1960	Commandant la 9 ^e légion de gendarmerie mobile et les forces supplétives de gendarmerie mobile.
GAYRAL	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupement provisoire de gendarmerie mobile à Constantine.
GAILLET	Colonel	1935	Commandant la 5 ^e légion de garde républicaine mobile.
GENAY	Chf d'esc.	1960	Commandant le groupement de gendarmerie à Saïda.
GERMAIN	Gn de Br.	1966	Sous-directeur de la gendarmerie.
GERMIER	Chf d'esc.	1960	Commandant le groupement opérationnel de gendarmerie mobile et adjoint au colonel commandant la 10 ^e légion bis de gendarmerie mobile.
GIGUET	Chf d'esc.	1962	Commandant le groupement de gendarmerie départementale du Finistère.
	Colonel	1969	Commandant la circonscription régionale de gendarmerie de Bretagne.
GRANGE	Colonel	1968	Commandant la gendarmerie mobile de la région parisienne.

GUYOT	Lieut.-Col.	1957	Commandant le groupement des forces supplétives à Vincennes.
HOLLEVILLE	Général	1954	Commandant régional de la gendarmerie de la 3 ^e région militaire.
IEHL	Chf d'esc.	1958	Commandant le sous-groupe Ouest-Algérois à Orléansville.
		1960	Commandant du sous-groupe «A» à Alger (P.C. caserne Milbert).
JARRIER	Capitaine	1960	Commandant le groupe d'escadrons de gendarmerie mobile à Nantes.
		1963	Commandant provisoirement le groupe 2/3 de gendarmerie mobile.
JUSSEAU	Chf d'esc.	1958	Commandant le sous-groupe N° 2 de gendarmerie mobile à Courbevoie.
		1960	Commandant le sous-groupe «G» de gendarmerie mobile à Alger.
LA BOUERIE	Général	1961	Inspecteur technique des travaux du génie.
LASSIETTE	Lieutenant	1964	Lieutenant au Royal-Pontivy.
LATOUR	Chf d'esc.	1960	Commandant le groupe «A» de gendarmerie mobile (P.C. au Plessis-Robinson).
LAUGERE	Chf d'esc.	1953	Commandant le groupement N° 2 de gendarmerie mobile (P.C. fort de Charenton).
LAURENS	Capitaine	1955	Commandant le sous-groupe de gendarmerie mobile « BROCHET » à Nantes.
LAURENT	Chf d'esc.	1960	Commandant le groupe «B» de la 8 ^e légion de gendarmerie mobile (P.C. au fort Neuf de Vincennes).

LAVAL	Colonel	1961	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie.
LAVALARD	Chf d'esc.	1953	Commandant le groupement des forces supplétives de gendarmerie mobile (P.C. fort de Charenton).
LE BIDEAU	Colonel	1953	Directeur d'exercice au camp de Coëtquidan.
LEBLANC	Chf d'esc.	1938	Commandant le 3 ^e groupe à Brest.
LE DORZE	Capitaine	1961	Commandant le sous-groupement provisoire de gendarmerie mobile à Constantine.
LE DALL	Colonel	1960	Commandant la 1 ^{re} légion de gendarmerie mobile et le groupement sud des forces supplétives de gendarmerie mobile (P.C. situé à Arcueil).
LEDUC	Capitaine	1932	Premier commandant du Royal-Pontivy.
LE FLEM	Colonel	1961 1963	Commandant le détachement N° 1 des forces supplétives de gendarmerie mobile (P.C. au Plessis-Robinson). Commandant la gendarmerie de la 3 ^e région militaire.
LE GLEUHER	Colonel	1961	Commandant la 10 ^e légion ter et le groupement provisoire de gendarmerie mobile de la région territoriale et du corps d'armée de Constantine.
LE LIEVRE	Ss-Lieut.	1963	Affecté le 4 septembre à l'escadron de Pontivy.
LE MAUX	Chf d'esc.	1950	Commandant le 2 ^e groupe de gendarmerie mobile à Brest.
LE PERFF	Lieutenant	1955	Commandant un peloton de gendarmerie mobile à Brest.

LE ROMANSER	Adj.-Chef	1949	Adjoint au commandant de peloton de gendarmerie mobile à Saint-Brieuc.
LIAUTHAUD	Lieutenant	1953	Affecté au Royal-Pontivy.
LISSARAGUE	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupe «A» de gendarmerie mobile (P.C. à Issy-les-Moulineaux).
LOUVET	Colonel	1962	Commandant la 1 ^{re} légion ter de gendarmerie mobile à Drancy.
LOUYOT	Colonel	1960	Commandant le sous-secteur centre Alger.
MAFFI-BERTHIER	Colonel	1961	Commandant la gendarmerie nationale du corps d'armée de la région territoriale de Constantine.
MAHE	Colonel	1940	Commandant la 18 ^e légion de gendarmerie à Bordeaux.
MAISONNAVE	Capitaine	1962	Adjoint au commandant de groupement de gendarmerie départementale du Finistère.
MAISONNEUVE	Adj.-Chef	1949	Commandant un peloton de gendarmerie mobile à Pontivy.
MAROIS	Chf d'esc.	1962	Commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Ille-et-Vilaine.
MATHE	Chf d'esc.	1956	Commandant un sous-groupement de gendarmerie mobile à Paris.
MEYROUS	Lieut.-Col.	1961	Adjoint du colonel commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.
MILLARD	Chf d'esc.	1961	Adjoint au colonel commandant la 10 ^e légion ter de gendarmerie mobile à Constantine.

MUNIER	Chf d'esc.	1956	Commandant un sous-groupe de gendarmerie mobile à Paris.
PACOT	Capitaine	1955	Adjoint au commandant du 2 ^e groupe de gendarmerie mobile à Brest.
PANNETRAT	Lieut.-Col.	1963	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile (P.C. caserne des Célestins).
PERRE	Général	1943	Commandant de la garde.
PETIT	Chf d'esc.	1957	Commandant le sous-groupe de gendarmerie mobile à Sétif.
PIERRE	Général	1968	Commandant régional de la gendarmerie nationale de la 3 ^e région militaire.
PIERRISNARD	Colonel	1961	Commandant la 1 ^{re} légion ter de gendarmerie mobile (P.C. à Drancy).
PIETRI	Chf d'esc.	1960	Commandant le sous-groupe «K» à Alger.
PINAUD	Chf d'esc.	1955	Commandant la gendarmerie départementale à Saint-Nazaire.
PIQUETON	Général	1960	Inspecteur général de la gendarmerie.
PLUMARD	Adjudant	1949	Commandant un peloton de gendarmerie mobile à Saint-Brieuc.
POIRINE	Chf d'esc.	1955	Commandant le sous-groupe «A» de gendarmerie mobile à Saint-Nazaire.
POLI	Chf d'esc.	1960 1962	Commandant le groupe «D» des forces supplétives de gendarmerie mobile. Officier de la 1 ^{re} légion ter de gendarmerie mobile.

POULAIN	Colonel	1956	Commandant un groupe de gendarmerie mobile à Paris.
POURNENE	Général	1936	Commandant provisoirement la 1 ^{re} région.
PROVOST	Chf d'esc.	1960	Commandant le 2 ^e groupe d'escadrons de la 10 ^e légion bis de gendarmerie mobile et le sous-groupe provisoire de gendarmerie mobile de l'est oranais à Mascara.
PUREN	Lieutenant	1951	Commandant provisoirement le Royal-Pontivy.
RABOT	Lieut.-Col.	1957 1960	Commandant de gendarmerie mobile au Plessis-Robinson. Commandant le groupe N° 2 de gendarmerie mobile à Alger.
RAULET	Commandt	1944	Commandant le groupe de 5 escadrons qui interviennent au plateau des Glières.
RIOUALLON	Capitaine	1933	Père spirituel et 2 ^e commandant du Royal-Pontivy.
ROBITAILLIE	Chf d'esc.	1932	Commandant le 3 ^e groupe de G.R.M. à Brest (père du général ROBITAILLIE qui fut inspecteur de la gendarmerie).
ROBITAILLIE	Général	1963	Commandant la 3 ^e légion de gendarmerie mobile.
SAULNIER	Lieut.-Col.	1960	Commandant le groupe des forces supplétives de gendarmerie mobile à Issy-les-Moulineaux.
TANIOU	Chf d'esc.	1955	Commandant le 2 ^e groupe de gendarmerie mobile à Saint-Servan.

TANNIOU	Chf d'esc.	1961	Commandant le groupe «A» de gendarmerie mobile (P.C. caserne Charras à Courbevoie).
THUILLIER	Chf d'esc.	1953	Directeur de l'arbitrage pendant un exercice au camp de Coëtquidan.
VILLENET	Chf d'esc.	1960	Commandant du groupe des forces de maintien de l'ordre à Nantes (P.C. Lafayette).
VOHL	Colonel	1940	Commandant les forces de gendarmerie et de garde républicaine mobiles repliées à Bordeaux.
VUILLAUME	Chf d'esc.	1960	Commandant le groupe des forces de maintien de l'ordre à Nantes.

Officiers ayant commandé le ROYAL-PONTIVY

1932	Capitaine LEDUC	
1933	Capitaine RIOUALLON	De décembre 1933 au 25 novembre 1942
1942	Lieutenant YUNG Capitaine YUNG	Du 26 novembre au 31 décembre 1942 Du 1 ^{er} janvier 1943... Tombé à la tête de son unité le 12 février 1944
1949	Capitaine BROUILLER	Du 1 ^{er} janvier à juin 1949
1949	Lieutenant MAILHARROU	Du 17 juin au 31 décembre 1949
1950	Capitaine MAILHARROU	Du 1 ^{er} janvier au 6 septembre 1950
1951	Lieutenant FRANÇOIS Capitaine FRANÇOIS	Du 1 ^{er} avril au 31 août 1951 Du 1 ^{er} septembre 1951 au 11 juillet 1957
1957	Capitaine LEVEQUE	Du 24 octobre 1957 au 1 ^{er} avril 1961
1961	Capitaine OGE	Du 19 août 1961 au 15 avril 1962
1962	Capitaine VINET	Du 16 avril 1962 au 4 mars 1965
1965	Capitaine ROUET	Du 1 ^{er} avril 1965 au 31 mars 1969
1969	Lieutenant POAC Capitaine POAC	Du 1 ^{er} avril au 31 août 1969 Du 1 ^{er} septembre 1969 au 31 juillet 1976
1976	Capitaine PLANDE	Du 1 ^{er} août 1976 au 15 juin 1979
1979	Capitaine GODET	Depuis le 1 ^{er} juillet 1979

Officiers ayant servi au ROYAL-PONTIVY

1932	Lieutenant THOMAS	
1932	Sous-Lieut. STANGUENNEC	
1938	Lieutenant EON	
1940	Sous-Lieut. LESAFFRE	
1940	Sous-Lieut. MAUREL	
1944	Lieutenant COURRET	
1949	Lieutenant BUCQUOY	Du 17 juin 1949 au 18 janvier 1951
1951	Lieutenant PUREN	Le 1 ^{er} janvier 1951
1951	Sous-Lieut. RONDEL	Le 1 ^{er} juillet 1951
1953	Sous-Lieut. LIAUTHAUD	Du 1 ^{er} septembre 1953 au 1 ^{er} octobre 1957
1955	Sous-Lieut. LE PERFF	Le 1 ^{er} avril 1955 (peloton de Brest)
1957	Lieutenant BONPAS	Le 1 ^{er} octobre 1957
1958	Lieutenant LASSIETTE	De fin 1958 au 25 novembre 1964
1959	Lieutenant BARRE	Du 1 ^{er} septembre 1959 au 28 août 1963
1963	Sous-Lieut. LELIEVRE	Du 14 avril 1963 au 1 ^{er} août 1967
1965	Lieutenant AUGER	Du 10 avril 1965 au 1 ^{er} avril 1967
1967	Sous-Lieut. MAZOUIN Lieutenant MAZOUIN	Du 1 ^{er} avril 1967 au 31 janvier 1969 Le 1 ^{er} février 1969
1967	Sous-Lieut. LE DROFF Lieutenant LE DROFF	Du 1 ^{er} août 1967 au 31 juillet 1968 Du 1 ^{er} août 1968 au 15 août 1973
1973	Lieutenant CHAILLET	Du 1 ^{er} août 1973 au 1 ^{er} août 1977
1973	Lieutenant DE MAZAMAT DE LISLE	Du 1 ^{er} août 1973 au 15 janvier 1979
1977	Lieutenant BLANCHARD	Du 1 ^{er} août 1977 au 16 septembre 1980
1980	Lieutenant LE BARS	Depuis le 1 ^{er} août 1980

BIBLIOGRAPHIE

- Journal de marche et opérations du capitaine RIOUALLON
- Journaux de marche et opérations de l'escadron 5/3
- Journaux de marche et opérations de l'escadron 3/8
- Livre : « La Garde au plateau des Glières »
par le colonel RAULET (1952)
- Livre : « Pontivy au cours des siècles »
par Charles FLOQUET (1979)
- Revue : « Monuments historiques » N° 109 - mai 1980
- Cartes postales aimablement prêtées pour la reproduction
par Monsieur DE LAHAYE
- Photos : - Capitaine RIOUALLON - Capitaine FRANÇOIS
- Capitaine RONDEL - Gendarme LE BOULCH
- Collection Bernard DONAVY
- Collection Raymond JAN
- Photographes : - Studio BRACHET (Pontivy)
- Studio LE BILER (Noyal-Pontivy).

Commencé à Nogent-sur-Marne en septembre 1979, poursuivi à Pont-Croix et Vendôme, cet historique a été achevé, en décembre 1980, dans un ancien couvent corse à Corté.

Rédaction : Capitaine GODET
Secrétariat : Adjudant COURTET
Gendarme CONAN
Gendarme RIVOALLON

Exemplaire N° : 151/600

A/C QUIVIGER



..... 1951

Achevé d'imprimer
le 30 Mars 1981
sur les Presses
de l'Ecole Technique Saint-Michel
56320 Priziac

Dépôt légal : 1^{er} Trimestre 1981



La CONDAMINE 1939...



Les gendarmes s'amuse... à parodier.

